

2M11.2747.6

Université de Montréal

***L'articulation des aspirations en matière de
conciliation travail-famille chez des jeunes femmes
d'aujourd'hui.***

par

Geneviève Proulx

Département de sociologie

Faculté des Études supérieures

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

MSc en sociologie

11 août 1999

© Geneviève Proulx, 1999



2. 4. 1999

HM
15
U54
1999
V.016

Université de Montréal

L'articulation des aspirations au mariage et
conciliation travail-famille chez des jeunes
d'aujourd'hui.

201

Université de Montréal

Département de sociologie

Toutel, les études supérieures

Mémoire présenté à la faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

Maîtrise en sociologie

1999



Université de Montréal, 1999

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

**L'articulation des aspirations en matière de conciliation
travail-famille chez des jeunes femmes d'aujourd'hui.**

présenté par:

Geneviève Proulx

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Jacques Hamel, président du jury

Marianne Kempeneers, directrice de mémoire

Léon Bernier, membre du jury

Mémoire accepté le:

septembre 1999

Sommaire

Le travail des femmes est un sujet de recherche très populaire au Québec depuis les années 1960. Cette arrivée massive des femmes dans la population active a suscité de nombreux écrits qui tentent de saisir la nature des multiples changements que ce phénomène a engendré dans notre société. L'étude de la conciliation travail-famille s'est donc développée en ce sens.

La recherche sociologique présentée ici porte sur les aspirations que les jeunes femmes entretiennent face à la conciliation entre le travail et la famille. Elle vise à mieux comprendre les changements qui s'opèrent dans les attitudes face aux sphères productive et reproductive de cette conciliation aujourd'hui.

Les objectifs principaux sont de déterminer dans quelle mesure les répondantes vivent ces mutations sociales en analysant les aspirations sur les plans familial et professionnel. Pour réaliser ce projet, nous avons choisi la méthode qualitative consistant en la conduite d'entretiens compréhensifs semi-dirigés. L'échantillon fut composé de femmes à l'aube de la vingtaine et en couple au moment de l'enquête. Elles sont issues d'un milieu socio-

économique ouvrier ou de classe moyenne et sont inscrites à un programme de formation professionnelle accélérée en secrétariat.

Les aspirations nous éclairent sur la multiplicité des aspects que peuvent prendre les familles et la conjugalité, sur les rapports entre les genres (rôles), sur les stratégies de conciliation anticipées et sur la pertinence de la théorie de la division sexuelle du travail.

Table des matières

Identification du jury	i
Sommaire	ii
Introduction	1
<u>CHAPITRE 1: PRESENTATION DE LA RECHERCHE</u>	
<u>1.1 Questionnement initial</u>	
1.1.1 Réflexion de départ	5
1.1.2 Problématique	8
1.1.3 Objectifs de recherche	13
<u>1.2 Définition de concepts</u>	14
1.2.1 Conciliation	
1.2.2 Aspirations	16
1.2.3 «La jeunesse n'est qu'un mot»	17
<u>1.3 Méthode qualitative</u>	19
1.3.1 Justification	
1.3.2 Technique d'analyse	21
<u>1.4 Échantillonnage</u>	23
1.4.1 Choix de l'établissement d'enseignement	
1.4.2 Recrutement et contacts	28
1.4.3 Déroulement des entrevues	33

<u>CHAPITRE 2: ASPIRATIONS PROFESSIONNELLES</u>	38
<u>2.1 Rapports au travail</u>	
2.1.1 Jeunes femmes en emploi	
2.1.2 Voyages	44
<u>2.2 Ecole professionnelle</u>	46
2.2.1 Rapidité d'accès au marché du travail	
2.2.2 «En attendant...»	48
2.2.3 Tremplin pour la création d'une entreprise	50
2.2.4 Sécurité d'emploi	52
<u>CHAPITRE 3: ASPIRATIONS FAMILIALES</u>	55
<u>3.1 Conjugalité</u>	
3.1.1 Cohabitation	
3.1.2 Le voyage en couple et en famille	56
3.1.3 Fiançailles	58
3.1.4 Mariage	63
3.1.5 Union libre	67
<u>3.2 Planification familiale</u>	
3.2.1 Désir d'enfant	69
3.2.2 Situation matérielle	73
<u>3.3 Rôles parentaux</u>	74
3.3.1 Types de famille	77
3.3.2 Idéalisations des rôles parentaux	
3.3.3 Le milieu socio-économique	79

<u>CHAPITRE 4: LES STRATEGIES DE CONCILIATION</u>	84
<u>4.1 Soutiens humains</u>	
4.1.1 Conjoint	
4.1.2 Parents et beaux-parents	86
4.1.3 Modes de garde à rémunération	88
4.1.4 Contrôle des naissances	90
<u>4.2 Les modifications professionnelles</u>	
4.2.1 Discontinuités	91
4.2.2 Formes d'emploi	95
4.2.3 Femme au foyer	99
<u>4.3 Limites des aspirations</u>	102
Conclusion	105
Bibliographie	110
Annexes	vii

Introduction

Depuis quelques décennies maintenant, nous vivons une véritable restructuration des rapports au travail, à la famille et entre les genres et les chercheurs de plusieurs domaines des sciences sociales se sont penchés sur certaines de ces réformes. Dans le cadre du mémoire que nous vous présentons ici, nous avons tenté de dresser un tableau illustrant des facettes de la conciliation entre la vie familiale et la participation au marché du travail. Notre analyse porte spécifiquement sur les femmes puisqu'elles sont des agents centraux de la problématique en question, comme nous le verrons.

L'objectif est de présenter les résultats d'une recherche portant sur les aspirations de conciliation entre le travail et la famille pour de jeunes femmes. Celles-ci ne vivent pas encore la dualité et étudient dans un programme de formation professionnelle accélérée. À partir d'entrevues qualitatives, nous avons voulu dégager l'évolution de cette conciliation en ouvrant la porte aux visions véhiculées par cette génération de femmes à l'aube de la vingtaine. Jusqu'où iront les changements sociaux qui s'opèrent ? Comment ces femmes, relativement à leur cheminement actuel, articulent-elles leurs aspirations par rapport

à la situation de l'emploi, la planification familiale et les stratégies de conciliation qui existent aujourd'hui ?

Le texte qui suit se veut donc éclairant sur ces questions contemporaines. Afin d'en assurer une lecture plus fluide, nous l'avons scindé en quatre chapitres : le premier présente avec plus de précisions les démarches méthodologiques ; le second traite de la situation professionnelle et les aspirations des répondantes à cet égard ; le troisième expose les aspirations relatives à la conjugalité et à la vie de famille ; et finalement, le chapitre dernier se veut une synthèse des thèmes concernant la conciliation comme telle, les stratégies anticipées.

Nous avons choisi de ne pas diviser le texte selon l'ordre traditionnel de la revue de littérature suivie de la présentation des résultats, mais plutôt de procéder par thèmes. La littérature se trouve ainsi directement confrontée à nos propres données, créant une forme qui permet un meilleur traitement de la nature holistique du contenu. En effet, l'interdépendance des éléments à l'étude rend difficile la simple tâche de scission des chapitres et nous avons donc cru bon d'en fusionner les deux aspects (littérature et données) au sein de chacune des sections afin d'en rendre la lecture plus intéressante.

Puisqu'en sociologie, ce sujet est déjà au cœur de plusieurs recherches, l'originalité de ce que nous présentons se situe entre autres dans le fait que nous faisons appel à une population peu étudiée par le passé. En effet, ce sont les jeunes femmes qui constitueront les agents constructeurs des stratégies de conciliation de demain qui nous donnent un aperçu de leur réflexion quant à la gestion du problème. Nous avons pris la liberté de consacrer une section à la définition de ce concept des aspirations afin d'en faire comprendre l'importance au lecteur.

Aussi, il est clair que malgré les éléments novateurs que cette étude apporte au domaine sociologique, il y a vraisemblablement des limites à celle-ci et nous nous devons de les mentionner ici. La recherche qualitative orientée par définition ses adeptes vers un nombre assez réduit d'entrevues et le cadre dans lequel ce mémoire s'inscrit est en plus d'une nature plutôt limitée financièrement et temporellement. Or, les données sur lesquelles se base l'analyse sont relativement restreintes mais pourraient constituer un excellent point de départ pour une entreprise plus ambitieuse dans l'avenir, c'est-à-dire par exemple en composant un échantillon d'une soixantaine d'individus et en y consacrant davantage de ressources. Nous lançons donc l'appel aux sociologues en quête d'une piste de recherche captivante et

d'autant plus stimulante qu'il y a, selon nous, encore amplement place à étude dans le domaine de la CTF¹.

¹ « CTF » : Conciliation Travail Famille, abréviation élaborée par nous afin d'alléger le texte pour le lecteur.

CHAPITRE 1: PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

1.1 Questionnement initial

1.1.1 Réflexion de départ

La recherche sociologique que nous vous exposerons dans ce mémoire est donc issue d'un questionnement relatif aux changements rapides qui surviennent dans de multiples sphères de notre société. La présente section se veut une explication du cheminement réflexif qui a formé la base du cadre méthodologique de notre recherche. Voici donc la littérature qui a contribué à déterminer la question de recherche.

Depuis les années 1960, le travail des femmes est en restructuration. Celles-ci sont dès lors entrées sur le marché du travail de plus en plus massivement² et les sciences sociales ont assisté à ce phénomène non sans réagir (Le Bourdais, Hamel et Bernard, 1987 ; Kempeneers, 1987 ; Segalen, 1981 ; Descarries, Gill et Séguin, 1991). Mais malgré la présence croissante de ces nouveaux agents au sein de la population active, la précarité et la flexibilité demeurent indéniablement les caractéristiques

² « [le] taux d'activité féminin (...) qui était pour les femmes de 25-29 ans de 42,5% en mai 1954 est passé à 62,1% vingt ans après pour atteindre 78% en 1996. » (Galland, 1997: 157)

principales du monde de l'emploi pour les femmes (Kempeneers, 1991 : 11 ; Gauthier, 1996 : 143).

Un élément qui se dégage de nos lectures initiales est le cercle vicieux issu du rapport entre le marché de l'emploi salarié et les besoins des femmes à cet égard.

« La situation est donc la suivante : d'une part, du point de vue du marché de l'emploi, les femmes semblent représenter le genre de main-d'œuvre dont on a besoin (...) D'autre part, du point de vue des femmes, on voit qu'elles se présentent effectivement avec les dispositions voulues, occupant les postes précaires, travaillant à temps partiel et connaissant de longues interruptions. (...) Cela suppose que le système peut compter sur un certain nombre de mécanismes qui vont rendre les agents femmes flexibles, les distribuer et les maintenir à leur place. » (Kempeneers, 1987 : 66)

En d'autres termes, en dépit du fait que les femmes font partie de la population active de manière de plus en plus considérable, elles demeurent principalement enracinées dans des formes de travail moins favorables au point de vue du salaire, des opportunités, de la qualification, etc. (Kempeneers, 1992 ; Duffy et Pupo, 1992). Ces observations nous ont permis de construire la base de notre questionnement de recherche et nous ont mené sur un autre plan relatif à la CTF, soit la famille.

En effet, la famille au Québec connaît aussi de profonds changements. Ainsi, on ne fait plus référence à la famille mais

plutôt à divers types de famille, unis par des liens qui évoluent eux aussi. Le mariage n'est plus la seule forme d'union et le taux de divorce semble des plus élevés. Dans ce cadre, en y ajoutant la situation du marché du travail, les femmes se situent véritablement au cœur des enjeux. Elles sont les plus touchées par ces réformes sociales car ce sont elles qui, majoritairement, gèrent et allient les deux facettes de cette médaille qu'est la CTF.

« Economic growth, the contraceptive revolution, and the entrance of women on the job market are often cited as the major sources of change in nuptiality and fertility (Cherlin 1981 ; Westoff 1984 ; Preston 1986). In this perspective, values have undergone a transformation as a result of the 'modernization' process (urbanization, education of the masses, sex-role egalitarianism, and so on)... » (Balakrishnan et al, 1993 : 181)

Comment les femmes qui travaillent à temps plein à l'extérieur du foyer, et ce dans les conditions précédemment mentionnées, gèrent-elles leur vie de famille ? Car « ... on estime que 80 % à 85 % des mères d'enfants d'âge préscolaire feront partie de la main-d'œuvre active en l'an 2000. » (Descarries, Gill et Séguin, 1991 : 87) La fameuse double journée de travail fut mise en lumière par la recherche sociologique à partir de ce questionnement ; les femmes effectuent un travail rémunéré à l'extérieur de la maison et prennent aussi en charge la majeure partie des tâches reliées au domestique. Celles-ci s'effectuent

dans leur milieu familial et n'obtiennent pas la même reconnaissance que la production sur le marché de l'emploi. Des stratégies réactionnelles de gestion se sont donc installées, résultant souvent en une situation de marginalisation au sein du marché du travail (Duffy et Puppo, 1992), comme nous l'avons vu précédemment.

La constatation de ces données que nous trouvons dans la littérature sociologique nous a donc mené à l'élaboration de notre propre piste de recherche en rapport avec la CTF. Nous en sommes éventuellement arrivés à un point de départ beaucoup plus précis et original, comme nous le verrons dans la section qui suit immédiatement. Nous croyons que le lecteur appréciera la présentation synthétisée de la progression de la réflexion de recherche dans le cadre de cet exercice d'initiation à la production de matériel sociologique.

1.1.2 Problématique

Puisque de nombreuses recherches portent déjà sur plusieurs des variables relatives à cette gestion des sphères productive et reproductive (Barrère-Maurisson, Dandurand, Descarries, Corbeil, Kempeneers, Le Bourdais, Pitrou), nous avons dû prévoir une approche nouvelle. En effet, on traite déjà

beaucoup de la CTF comme telle, des femmes qui sont concernées par cette situation, du marché du travail en général, mais rares sont les auteurs qui étudient les *jeunes* femmes dans cette situation. Cette jeunesse est au confluent des sous-groupes sociaux ; elles sont membres à la fois des catégories étudiables³ des « jeunes », des « adultes », des « femmes », des « étudiants » et de la « population active ». Il est difficile de bien jauger leur approche face à la CTF puisque ces jeunes femmes sont généralement étudiées à partir de ces critères que l'on sépare, quand en fait ceux-ci composent un tout. La reconnaissance de l'existence d'une population possédant toutes ces caractéristiques à la fois nous apporte une richesse nouvelle dans l'étude de la CTF et cette voie a été très peu explorée de manière directe. À titre d'exemple, prenons une étude de Tremblay (1995 : 55) qui nous donne un indice quant à la proximité du rapport au travail entre les femmes et les jeunes, étant tous deux de nouveaux entrants (ou en réinsertion) sur le marché du travail.

Au point de vue méthodologique, la population que nous nous proposons d'étudier ici n'est pas directement en situation de conciliation. Il s'agit de femmes qui sont en ce moment jeunes et

³ Les catégories dites étudiables font référence aux sous-groupes sociaux que l'on a tendance à marginaliser dans la recherche en science sociale, ou à tout le moins isoler

au début de l'établissement de ces deux éléments de leur vie, soit la famille et la carrière. Nous croyons qu'au contraire, il est intéressant de cerner comment ces jeunes femmes, qui ne pourront éventuellement pas s'y soustraire, envisagent leur propre avenir en ces termes. Nous pourrions même aller plus loin en soutenant que ce processus décisionnel fait aussi partie de la CTF. Ainsi, en nous penchant sur une telle population, nous pourrions donc mieux voir comment se structurent et évoluent leurs attitudes et aspirations face à la CTF selon les conditions actuelles que nous observons⁴.

Nous en venons donc à une définition plus juste de la question qui guida notre recherche documentaire et empirique : *Comment s'articulent les aspirations en matière de conciliation travail-famille chez les jeunes femmes d'aujourd'hui ?*

Mais comment déterminer le moment où ces jeunes femmes sont les mieux situées pour nous fournir de l'information à propos de ce genre d'aspirations ? Certains auteurs s'y sont attardés pour nous, indiquant les temps qui témoignent des divers seuils de passage, par exemple Galland et Cavalli (1993 : 13), qui représentent ce passage vers le statut d'adulte en deux axes. Le

selon des critères commun pouvant servir d'objet d'étude.

premier symbolise la sphère scolaire-professionnelle et le second l'axe familial-matrimonial ; ces axes sont ponctués de seuils significativement déterminants dans l'élaboration des rôles que les individus ont à jouer dans la société : la fin des études, l'entrée dans le monde professionnel, la décohabitation et le mariage. Ce texte de Galland et Cavalli a d'ailleurs joué un rôle de premier plan dans le travail d'échantillonnage que nous expliquerons plus loin.

Léon Bernier a aussi travaillé sur ces étapes de vies que constitue le passage à la vie adulte et il nous éclaire de la façon suivante :

« Chez les jeunes femmes célibataires semble donc se dessiner deux versants de la vie amoureuse correspondant à deux temps plus ou moins nets du calendrier d'insertion à l'âge adulte. Le premier temps pourrait se définir comme celui des investissements préparatoires à l'intégration socio-professionnelle (à laquelle les femmes ont tendance à s'atteler avec d'autant plus de sérieux qu'elles en ont longtemps été exclues), où la vie amoureuse n'est pas forcément réglée au second plan et peut même occuper une grande place dans les préoccupations et le temps qu'on lui accorde, mais reste vécue au jour le jour et sur le mode d'une fonction restauratrice et compensatoire de la dépense physique et psychique consentie pour s'assurer une place dans l'espace social. Le second temps est celui où les préoccupations conjugales et familiales deviennent elles-mêmes parties intégrantes des projets d'avenir, ce qui semble assez souvent coïncider avec la fin prochaine des

⁴ Voir Trent et South (1992) pour une description plus détaillée de la stabilité de ce type d'attitudes.

études ou le début de l'engagement professionnel. C'est là qu'on commence à s'abandonner aux fantasmes de la maternité et à départager les partenaires amoureux par leur aptitude à remplir ou non le rôle du père qu'on aimerait donner à ses enfants. » (Bernier, 1996 : 55)

Bien sûr, nous ne pouvions passer à côté de la théorie de la division sexuelle du travail, cette théorie qui alimenta la littérature entre autres par le biais de Marie-Agnès Barrère-Maurisson et ses collègues. La voici ici résumée par Marianne Kempeneers qui a poursuivi le travail de recherche relativement à cette question :

« La division traditionnelle entre les deux domaines, sociologie du travail d'une part, sociologie de la famille d'autre part, apparaissait de moins en moins adaptée à une juste compréhension de l'évolution rapide simultanément observée dans les structures familiales. Une démarche nouvelle a alors émergé au début des années 1980, prônant la saisie conjointe des deux phénomènes (transformations du travail, transformations de la famille) comme relevant d'une logique commune, celle de la division sexuelle du travail, à l'œuvre simultanément dans la sphère du travail et dans la sphère de la vie familiale. » (Kempeneers 1992 : 64)

Comme l'étude de la CTF, la théorie de la division sexuelle du travail se penche nécessairement sur le rapport des femmes au travail, qu'il soit domestique ou professionnel. En plus de ce rapport, ceux qui existent entre les genres dictent aussi les stratégies de gestion des deux sphères. Or, nous devons faire un retour sur le travail de recherche qui s'est effectué

antérieurement, puisqu'il se base sur des réalités qui pourraient maintenant être obsolètes compte tenu des nombreux changements que nous avons mentionnés. C'est d'ailleurs Kempeneers qui nous a ouvert la porte à cette possibilité en ces termes :

« ... On peut se demander en effet si cette distinction entre les deux sphères demeure opératoire pour analyser les grandes transformations contemporaines, et, surtout, si cette distinction permet vraiment d'éclairer ce que l'avenir réserve aux femmes. » (Kempeneers, 1992 : 174)

Nous avons donc choisi de poursuivre la réflexion relative à la théorie de la division sexuelle du travail et de voir comment nos répondantes anticipent cette situation, compte tenu des mutations observables dans notre société.

À partir de ces éléments de problématique, voyons plus en détail comment s'articulent nos objectifs de recherche.

1.1.3 Objectifs de recherche

Les objectifs que nous avons visés pour l'analyse de nos données sont les suivants :

- 1) Déterminer comment s'articulent les aspirations professionnelles des répondantes et tenter de cerner l'influence

des changements au sein du marché du travail dans la formation de ces articulations.

2) Tenter de comprendre les aspirations de vie de famille et de conjugalité compte tenu de la multiplication des formes à cet égard dans notre société.

3) Noter si les aspirations des jeunes femmes en matière de CTF, recueillies à ce moment de leur cheminement, laissent entrevoir des innovations notoires ou bien si elles s'inscrivent plutôt dans la foulée de ce qu'on peut observer chez les générations actuellement en conciliation.

1.2 Définition de concepts

1.2.1 Conciliation

Afin de faciliter la compréhension du texte, nous avons jugé bon de faire une précision du sens de certains concepts clés largement utilisés dans ce mémoire. En premier lieu, nous avons considéré que le terme de « conciliation » méritait une attention particulière puisqu'il est au centre de l'argumentation. Une définition exhaustive qui a été trouvée dans la littérature appartient au *Centre pour l'étude des interactions biologiques entre*

la santé et l'environnement. Cette définition en question permet de saisir véritablement la complexité des éléments en jeu.

« La conciliation c'est l'ensemble des stratégies et des modalités adoptées par les individus afin de combiner les activités et les responsabilités liées à la vie professionnelle, personnelle et familiale, en tenant compte des contraintes et des exigences propres à ces différents univers, ainsi que des modalités d'organisation et de relations souvent contradictoires des sphères de la production des biens et services de la reproduction des êtres humains. » (Centre pour l'étude des interactions biologiques entre la santé et l'environnement, 1993 : 13)

De plus, on retrouve dans la conciliation non seulement les aspects familial et professionnel, mais aussi personnel. Par exemple, nous verrons plus loin comment le voyage prend une place importante dans les aspirations des jeunes femmes que nous avons interrogées. Bref, la conciliation implique tout ce qui compose les projets, qu'ils soient de nature quotidienne ou à plus long terme, ce qui complexifie encore plus une situation déjà peu simple de la CTF.

« Outre l'importance accordée aux projets familial et professionnel, les femmes, presque autant que les hommes, font aussi état de projets personnels dans divers domaines : amitiés et sociabilité avec les pairs, musique, arts, loisirs, voyages, activités de croissance personnelle, etc. Certains de ces projets font partie du moratoire, du *vivre sa jeunesse* avant l'entrée définitive à l'âge adulte; mais ils traduisent aussi la présence de plus en plus générale du *'souci de soi'* comme préoccupation adulte et intégratrice de projets et de pratiques personnelles

multiples à mettre en œuvre à côté des projets familiaux et professionnels.» (Dandurand et Bernier, 1995 : 160)

En gros, la conciliation consiste en une gestion des multiples sphères de la vie active actuelle, et ce, en mettant sur pied diverses stratégies que nous verrons d'ailleurs au cours du mémoire.

1.2.2 Aspirations

La place que prend la notion d'aspiration dans la construction de la recherche que nous vous présentons ici est capitale. Lorsque nous parlons d'aspirations, le sens commun nous indique de toute évidence qu'il s'agit de buts ou d'objectifs qu'une personne a en regard d'une action ou d'une situation dans le futur. Cependant, l'étude des aspirations va au-delà de seulement déterminer quels sont les désirs de quelqu'un, elle détermine au moins en partie comment cela témoigne de leurs représentations de la réalité (Gauthier, 1996 : 135). En effet, le but de la sociologie à cet effet relève davantage de la compréhension des conceptions plutôt que de faire la part des choses entre la réalité qui sera vécue et les anticipations du sujet. D'ailleurs, les auteurs nous mettent en garde contre ces prédictions :

« Bien que leur projet de carrière soit au départ très explicite, il est trop tôt pour savoir quel sera l'itinéraire définitif de ces jeunes femmes qui font aussi certains compromis, suivent leur conjoint dans la ville où il travaille ou encore suspendent leurs projets d'études parce que le conjoint se spécialisera à l'étranger. » (Lemieux et Mercier, 1991 : 121)

Les aspirations, au cœur de notre recherche, portent les indices de l'orientation des changements qui nous intéressent dans l'étude de la gestion entre la famille et le travail même si elles ne nous permettent pas le façonnement d'un pronostic sociétal. En effet, les aspirations impliquent une certaine dose d'idéalisation formée par les représentations que les répondantes se font du monde et des rapports que nous considérons ici. Nous nous devons d'insister sur la fragilité du concept d'aspiration comme indice de changement réel, mais la nature de celui-ci nous permet d'estimer comment les changements que nous vivons dans les sphères productive et reproductive affectent les attitudes.

1.2.3 « La jeunesse n'est qu'un mot »⁵

La « jeunesse » est un terme fortement controversé lorsqu'il s'agit d'en déterminer la frontière définitive. On l'utilise

⁵ Phrase célèbre de Pierre Bourdieu, 1980

généralement pour déterminer des strates ou catégories d'âge qui correspondraient à une certaine « jeunesse » pour les fins d'une étude spécifique. Cela exprime fort probablement le changement incontestable de l'identité des jeunes. On ne parle désormais plus uniquement d'enfants ou d'adolescents, mais d'une réalité plus vaste allant parfois jusqu'à inclure des individus jusqu'à la fin de la vingtaine (Pronovost, 1996 : 147). Cette « jeunesse » socialement construite a été notée par de nombreux auteurs dont Attias-Donfut, qui s'exprime ainsi :

« ... difficultés inhérentes à toute tentative de délimitation de groupes d'âge ou de générations: l'imprécision des frontières entre les âges, artificiellement posées sur la ligne ininterrompue du temps; l'hétérogénéité des groupes ainsi délimités, qui traversent toutes les divisions sociales, de classe, de régions, de traditions culturelles (...) les univers différents des jeunes selon leurs positions de classe, selon qu'ils travaillent ou qu'ils sont étudiants, font éclater la notion de 'jeunesse' et invitent à analyser plutôt les différentes catégories de jeunes.» (Attias-Donfut, 1996 : 14)

Puisqu'il s'agissait donc de cerner la « catégorie » qui nous intéressait, nous avons pensé délimiter notre groupe de répondantes non pas unilatéralement en termes de tranches d'âge mais plutôt selon des caractéristiques uniques. La section de texte qui suit porte justement sur ces démarches relatives à l'échantillonnage.

1.3 Méthode qualitative

1.3.1 Justification

La méthode qualitative, comme la méthode quantitative, a ses limites. Nous ne nous lançons pas ici dans le fameux débat initié par Auguste Comte et ses pairs et nous nous distançons de l'opposition entre les deux méthodes, comme l'ont fait Miles et Huberman (1991) ainsi que Van der Maren (1996) ; il ne s'agit que de contextualiser et d'utiliser ainsi à bon escient les avantages de chacun séparément ou de concert. Néanmoins, nous tenons à mettre au clair les raisons qui nous ont poussé à faire ce choix de type de recherche car il semble plus facile de douter de la validité des résultats obtenus par le qualitatif. Comme le dit si bien Jean-Claude Kaufmann, « Pour qui ne saisit pas l'ensemble de la démarche, l'entretien compréhensif peut paraître suspect de manque de rigueur. » (1994: p. 24) Pour non pas faire le procès de cette procédure en tant que telle mais plutôt pour en justifier l'utilisation dans cette recherche-ci, il est donc nécessaire de bien comprendre de quels instruments elle nous dote. Nous ne pouvons nier qu' « il demeure difficile de formuler des règles absolues en ce qui concerne la validité de

l'interprétation des données issues d'entretiens de recherche. » (Boutin, 1997 : 141) Mais dans ce qui compose sa faiblesse, on retrouve inmanquablement ce qui en est l'intérêt même. Les entretiens représentent des données d'une richesse infinie et il est impossible de les analyser dans leur totalité⁶ mais de ce fait, elles permettent de rendre compte d'une réalité qui autrement aurait été inaccessible⁷. Bref, il y a pertinence dans l'utilisation du qualitatif quand le sujet s'y porte, ainsi que lorsqu'il y a une certaine rigueur qui y est attribuée.

« Le sens et les pratiques ne peuvent être interprétés et compris que par un travail spécifique d'analyse. Cette analyse, pour rendre compte du sens commun et des pratiques quotidiennes, doit construire une interprétation savante, seule jugée apte à rendre intelligible ce sens commun ou ces pratiques sociales. » (Rapport présenté au Conseil Québécois de la Recherche Sociale, 1997 : 59)

Pour mener à bien cette recherche, nous avons dû évidemment peser le pour et le contre quant à la méthodologie à utiliser dans notre cas et nous n'avons pu nier l'intérêt que représente l'usage de l'entretien semi-dirigé pour les fins visées ; notre but n'était pas de porter une généralisation sur des données que nous aurions pu recueillir par le biais de

⁶ (Kaufmann, ? : 18)

⁷ Voir Boutin, 1997: 11

questionnaires relativement fermés. Nous serions de cette manière passée à côté de l'objectif : déterminer les attitudes face à certaines nouvelles réalités en ayant « accès aux catégories culturelles et aux hypothèses à partir desquelles les personnes interviewées se représentent et construisent le monde. » (Boutin : 1997, p.17)

1.3.2 Technique d'analyse

Comme nous l'avons souligné, les moyens dont dispose ce projet de recherche sont limités et la nature de l'exercice est de faire soi-même souvent pour une première fois les diverses démarches qui font de la recherche sociologique ce qu'elle est. Or, nous avons assumé personnellement toutes les étapes dont la conduite des entretiens et cela nous a permis de participer activement à la construction même de ses données. Boutin (1997 : 18) nous dit à ce sujet que :

« Le propos des entretiens est construit à la fois par les intervieweurs et par les interviewés. L'analyse et l'interprétation des données se fondent sur une théorie du propos et du sens et, enfin, la signification des questions et des réponses est enracinée dans un contexte dont il faut tenir compte. »

Dans ce cadre, nous avons tenté de suivre ce conseil et d'en tenir compte dans notre interprétation des résultats qui vous seront présentés dans les pages qui suivent.

Afin de faire parler les données, nous avons usé d'une méthode d'analyse qui nous avait été suggérée par Quivy et Campenhoudt (1995 : 225), portant sur les types d'analyse qui permettent de percevoir comment les différents éléments du propos s'articulent entre eux et par rapport aux autres. Puisque chaque recherche détient son autonomie face à l'application directe d'un moule analytique, nous avons adapté certains aspects des types d'analyse afin de tirer les informations les plus intéressantes des entrevues. Quivy et Campenhoudt en proposent trois formes majeures, soit les thématiques, formelles et structurales. Dans notre situation, nous avons cru bon de nous baser en partie sur l'analyse catégorielle (thématique) ainsi que de l'expression et de l'énonciation (formelle). Nous avons en effet regroupé des extraits de chaque entrevue, que nous avons divisés soigneusement auparavant, dans des catégories thématiques significatives en observant la fréquence et la nature. Ensuite, nous avons procédé à une note des différentes ruptures de rythme dans les propos afin de déceler certaines dispositions idéologiques des interrogées.

À partir de cette première analyse, nous avons ensuite suivi les conseils de Boutin (1997 : 136) quant au processus dialectique. Nous avons en effet « laissé parler » les résultats et nous avons tenté de répondre aux questions suivantes : qu'est-ce que les extraits nous apprennent ; quels éléments frappent par leur nouveauté ; les hypothèses de travail sont-elles confirmées ou infirmées ; y a-t-il des incohérences ; peut-on comparer ces résultats avec ceux d'autres chercheurs du même domaine ?

1.4 Échantillonnage

1.4.1 Choix de l'établissement d'enseignement

Pour effectuer l'échantillonnage, notre problématique tournant autour des aspirations des jeunes femmes et non pas leur témoignage de vécu, nous avons besoin de répondantes qui n'ont pas encore fait ces expériences de vie de famille et de participation à la population active. Il nous est à ce moment apparu des limites quant à la clarté de leurs visions d'avenir. En effet, comment déterminer dans quelle mesure elles se font vraiment une idée précise de leur situation dans l'avenir ? Il nous fallait donc déterminer le lieu où ces aspirations commencent à

prendre une forme plus nette. Le moment le plus près du début de la vie professionnelle correspond logiquement à la fin des études.

Il aurait été de toute évidence possible de passer par le biais d'une population non étudiante ou issue d'un autre milieu scolaire pour arriver à un résultat semblable, mais il nous a fallu aussi prendre en compte le côté pratique de cette recherche. En effet, l'entretien qualitatif nécessite un certain bénévolat de la part des répondantes et le recrutement est conséquemment très particulier. Puisque la personne doit relater sa pensée en profondeur, il est nécessaire d'éviter de s'imposer ou de mettre de la pression dans le recrutement. Nous croyons que la répondante doit ressentir qu'elle a quelque chose à dire en rapport au sujet et qu'ainsi elle se propose d'elle-même dans cette initiative. En ce sens, nous devons prendre en considération la nécessité de chercher l'échantillon dans un bassin relativement fermé pour que malgré tout le recrutement fait pas la technique « effet boule-de-neige »⁸ s'exécute promptement.

⁸ Méthode couramment utilisée en recherche qualitative et qui consiste en un recrutement par les réseaux, *id est* par les connaissances proposées par certaines des personnes déjà interrogées.

Cependant, les étudiants complétant aujourd'hui un diplôme universitaire sont de moins en moins assurés de rencontrer ce genre de séquence événementielle. La fin des études universitaires n'étant plus nécessairement un gage d'entrée immédiate sur le « réel » marché du travail, les finissants vivent parfois un flou en termes d'orientation professionnelle et il nous a semblé que pour l'étude des aspirations, ils seraient moins susceptibles de fournir un matériau intéressant. Notre questionnement s'est alors orienté vers les études de type plus professionnel comme les programmes techniques enseignés dans les établissements collégiaux que l'on retrouve au Québec. Les programmes professionnels attirent en effet une population estudiantine qui ressent moins le désir de poursuivre de longues études car ce type d'investissement académique permet justement une entrée rapide sur le marché du travail. Aussi, Dandurand et Bernier nous éclairent sur le rapport à la conjugalité que les jeunes qui écourtent leurs études entretiennent :

« Les moins scolarisées, celles qui entrent sur le marché du travail après le secondaire, ont tendance, lorsque les autres conditions (matérielles et socio-affectives) sont présentes, à amorcer plus tôt la constitution d'un couple stable et de la descendance.» (Dandurand et Bernier, 1995 : 162)

Puisque nous avons besoin d'un échantillon qui peut formuler des aspirations claires en termes d'avenir professionnel et familial, le choix d'un établissement de formation professionnelle proposait une solution adéquate. En effet, la littérature nous apprend que non seulement les jeunes inscrits dans un programme professionnel risquent d'entretenir une image plus claire de leur avenir professionnel, mais ils sont aussi souvent entraînés plus rapidement dans toutes les sphères de la CTF.

Nous avons porté un intérêt particulier aux programmes professionnels suivis majoritairement par des femmes premièrement parce que notre problématique nous suggère que celles-ci sont au cœur de la CTF. Ensuite, la concentration de la population féminine dans ce type de programme académique et aussi appartenant à un seul établissement permet d'avoir accès rapidement à une plus grande masse de candidates correspondant aux critères de sélection.

Pour ce qui est de la représentativité de l'échantillon, nous ne cherchons pas à établir nécessairement une généralisation à toute une population, comme l'analyse quantitative le permet. Nous tentons plutôt d'en dégager des schèmes de représentation qui peuvent nous donner des indices quant aux changements

dans les rapports sociaux qui sont pertinents. Ce qui est intéressant dans les entrevues qualitatives que nous avons menées à bien, quoiqu'elles soient néanmoins restreintes, est le fait qu'elles nous permettent de saisir dans un ensemble cohérent la construction des aspirations de ces jeunes femmes en particulier. Ceci nous fournit l'opportunité de comprendre comment les réalités sociales affectent le contenu (de là le terme « analyse de contenu ») de leurs aspirations propres. Cette démarche nécessite un travail de réflexion au cas par cas.

Notre choix s'est donc arrêté sur une école prodiguant une formation rapide d'un an en secrétariat. Nous sommes conscients que le « secrétariat » a subi des modifications importantes quant à la nature de sa fonction dans un monde de plus en plus informatisé où l'évolution technologique appelle à une formation continue et de plus en plus exigeante. Aussi, les secrétaires d'aujourd'hui ont un rôle beaucoup plus étendu dans leurs fonctions que celles des générations passées. En effet, les tâches administratives qui leur reviennent sont plus larges et les responsabilités sont d'autant plus prenantes. Nous n'avons donc pas voulu tomber dans le stéréotype et nous croyons qu'il faut considérer la profession de « secrétaire » autrement. Il reste cependant que la formation s'adresse toujours massivement à

une population étudiante féminine. Nous avons donc visé plus particulièrement ce programme d'études puisque malgré tout, les femmes y sont de toute évidence surreprésentées et l'ensemble des conditions de travail de ces futures salariées demeure, *ceteris paribus*, relativement semblable. La valeur stratégique de cet échantillon se situe alors dans le choix d'individus qui possèdent des caractéristiques plus homogènes quant à leur rapport futur au travail et à la famille.

Voyons dans les lignes qui suivent le détail du recrutement des répondantes.

1.4.2 Recrutement et contacts

Les critères de sélection de l'échantillon furent les suivants : être inscrite dans le programme de formation rapide en secrétariat cette année, être une jeune femme de plus de dix-huit ans et être en couple⁹, mais sans enfant. Un échantillon de huit répondantes nous a semblé correspondre à une charge de travail appropriée pour l'ampleur de la recherche qui est présentée ici¹⁰. Le recrutement comme tel s'est effectué par une prise de contact

⁹ Le langage utilisé pour faire référence au conjoint lors du recrutement et des entrevues était, pour les besoins de la proximité à établir avec l'échantillon, plus de l'ordre de « chum » ou « copain », mais nous ferons bien sûr toujours référence au « conjoint » dans ce texte.

¹⁰ Nous avons fixé une limite maximale d'environ une dizaine d'entrevues.

avec la direction des services pédagogiques de l'établissement d'enseignement, qui nous a permis un certain encadrement : une salle en retrait pour la conduite des entretiens au sein même du milieu scolaire afin de rendre l'expérience d'autant plus accessible et la possibilité de publiciser de plusieurs manières ce projet de recherche auprès des étudiantes.

Pour ce qui est des critères de sélection des répondantes, nous avons délimité par souci de simplicité une limite d'âge à la majorité légale, soit celui que le gouvernement a fixé pour définir l'âge adulte. Non seulement nous étudions les jeunes *adultes* en tant que population, mais cela nous permet aussi de recueillir seulement les répondantes officiellement majeures et qui, par conséquent, sont libres de répondre personnellement à l'entrevue sans aucune autre démarche d'autorisation. Nous voulions de ce fait éviter de faire face à des embûches légales d'autorisation.

Nous avons fait une petite recherche juridique avant de nous lancer dans l'échantillonnage afin de nous assurer de la légalité du processus que nous allions entreprendre. Il en est ressorti un point important : si l'une de nos répondantes avait été mineure, elle serait demeurée sous l'autorité parentale en vertu

de l'article 598 du Code civil du Québec¹¹ et nous aurions dû obtenir une autorisation formelle de ses parents pour mener à bien l'entretien. Or, pour rendre la démarche plus aisée, nous nous sommes limités à des répondantes de dix-huit ans ou plus. De plus, au lieu de déterminer une catégorie d'âge comme telle¹², la décision fut arrêtée sur des étudiantes d'un programme de formation rapide (d'un an), tout de même combinée à une limite supérieure d'environ vingt-quatre ans¹³.

Ensuite, la nécessité de recruter des jeunes femmes qui sont en couple tient du fait que les aspirations conjugales et familiales ont plus de chances d'être claires si elles peuvent être appliquées dans une situation possible. On visualise ainsi le conjoint actuel dans les situations désirées et la construction des aspirations n'en est que facilitée. Il est d'ailleurs difficile de concevoir par exemple la répartition des tâches liées aux enfants avec un conjoint imaginaire, dont on ne peut prévoir le comportement. Quant au fait de nous limiter à des répondantes qui sont sans enfant, nous pouvons le justifier par le fait que les

¹¹ Art. 598 C.c.Q. : L'enfant reste sous l'autorité de ses père et mère jusqu'à sa majorité ou à son émancipation.

¹² La limite d'âge à 18 ans n'est pas une catégorie d'âge à proprement parler.

¹³ Cette décision fut prise à la suite d'une offre d'une dame quinquagénaire lors du recrutement.

jeunes femmes ayant des enfants vivent déjà pleinement une situation familiale, quelle qu'en soit la forme.

Nous pouvons donc conclure que dans ce cas-ci, les sujets de recherche devaient être encore dans la planification de l'avenir, sans avoir vécu dans le concret une implication professionnelle ni familiale¹⁴. Cependant, cette population doit aussi détenir des aspirations relativement nettes en termes de planifications familiale et professionnelle. Autrement dit, les répondantes devraient être assez inexpérimentées pour n'avoir que des aspirations, tout en étant suffisamment près de ces objectifs pour en avoir un portrait assez intelligible et probable. Les jeunes femmes que nous avons étudiées devaient se trouver exactement aux confluent de ces phases, afin qu'elles puissent nous fournir un matériel le plus clair possible.

Les répondantes qui ont composé notre échantillon sont âgées de 18 à 24 ans et vivent en majorité en banlieue de Montréal ou à tout le moins en sont originaires. Elles ne travaillent pas en ce moment, à l'exception de Maryse¹⁵, Élisabeth et Julie qui occupent des emplois temporaires et à temps partiel. Qu'elle veuille se consacrer à temps plein aux études (Annabelle),

¹⁴ On ne traite pas ici de la famille d'origine mais plutôt de la famille créée par le couple et leurs propres enfants.

qu'elle ait perdu son emploi (Catherine et Virginie), qu'elle pratique un sport presque professionnellement (France) ou qu'elle soit inapte au travail à cause d'un accident de la route (Josée) ; les raisons justifiant l'absence actuelle sur le marché du travail sont variées.

Mis à part deux des conjoints (pour Maryse et France), qui étudient à l'université, les compagnons de nos répondantes travaillent dans des milieux ouvriers. Les emplois qu'ils occupent sont par exemple débosseleur, concierge, opérateur de machines, mécanicien ou dans le milieu de la construction. Ils sont de quelques années les aînés de nos répondantes (sauf pour France qui est de deux ans plus âgée que son copain) et la moitié d'entre eux habitent en couple. Nous devons mentionner que la durée des relations est entre trois et six ans, excepté pour Élisabeth et Catherine qui sont toutes deux en couple depuis environ un an.

Les parents de Catherine, France et Annabelle sont toujours mariés, mais les autres jeunes femmes interrogées proviennent de familles éclatées. La scolarité des mères est de douze années au maximum (Élisabeth, Virginie et Annabelle), scolarité souvent composée de cours professionnels comme le secrétariat ou le

¹⁵ Voir en annexe pour les prénoms.

cours d'infirmière. La mère de Julie ainsi que celle de Josée ont une scolarité d'à peine sept années. À partir de ces formations, la plupart détiennent des emplois en tant que commis.

En ce qui a trait aux pères, la formation qu'ils ont reçue est parfois floue. Par exemple, le père de Maryse aurait peut-être fait un certificat à l'université, alors que le père d'Élizabeth aurait peut-être décroché à un certain moment de son cours secondaire. Virginie nous avoue son ignorance à ce sujet et Julie affirme qu'elle croit que son père a été au secondaire. De plus, les emplois occupés sont plutôt divers : vendeur, contracteur, mécanicien, propriétaire d'une résidence pour personnes âgées ou d'un nettoyeur.

À l'aide de ces données, nous voyons un certain profil se dessiner chez nos répondantes. Elles sont issues en grande partie d'un milieu socio-économique ouvrier ou de la classe moyenne, sont en couple depuis déjà un certain temps et entretiennent présentement une mince relation avec le marché du travail.

1.4.3 Déroulement des entrevues

La méthodologie qui fut utilisée ici est de nature qualitative, s'appuyant sur des entrevues semi-dirigées de type

compréhensif. Les entrevues ont eu une durée moyenne d'environ quarante-cinq minutes et ont subi l'enregistrement audio pour nous permettre une analyse plus approfondie à partir de verbatim¹⁶. La durée de ces entretiens s'est déterminée grandement par le fait qu'il ne s'agit pas ici de traiter des récits de vie mais plutôt de produire une description analytique des aspirations. « Les sociologues et anthropologues américains distinguent les récits de vie (life story) récits autobiographiques enregistrés, des histoires de vie (life history) ... » (Combessie, 1996 : 30) Les auteurs comme Quivy et Campenhoudt, Kaufmann, Boutin, Aktouf et Combessie ont particulièrement guidé la structure méthodologique de la recherche par leurs ouvrages.

Le guide d'entretien abordait les stratégies de conciliation en rapport aux enfants, au couple, à l'entretien du foyer en général, aux étapes de vie et aux perspectives de travail rémunéré. Plus précisément nous avons envisagé les différents modes de garde planifiés, le rôle des sexes, les soins aux enfants, l'horaire de travail, les conditions du travail, les discontinuités prévues dans le travail, les formes d'union et de famille, etc. Aussi, d'autres facteurs peuvent influencer la

¹⁶ « L'entretien semi-directif est systématiquement enregistré. » (Combessie, 1996 : 27)

planification des stratégies de conciliation (voir Balakrishnan et al): le statut socio-économique, l'âge, la nature de la relation avec le conjoint (durée, profondeur, importance de la relation, partenariat ou division, etc.), la famille d'origine. Par le guide d'entretien que nous avons composé, nous avons obtenu des données permettant de cibler ces informations et de pouvoir ensuite les confronter à la littérature dénichée pour éventuellement répondre aux avenues restées dans l'obscurité de la connaissance sociologique. La forme que ce guide a prise a été influencée par certains chercheurs, dont voici un exemple :

« Certains chercheurs élaborent leur grille de façon très générale, voire sous forme de thèmes. Je préfère une suite de vraies questions, précises, concrètes. Car elles fournissent des outils plus affûtés. Je les rédige en direction d'un informateur fictif, en tentant de m'imaginer ses réactions et réponses, ce qui permet d'augmenter la précision. Les réactions et les réponses de l'informateur réel seront bien entendu différentes, mais il suffira d'adapter dans le cadre de l'entretien. » (Kaufmann, 1994 : 44)

À partir de ce modèle, nous avons choisi de créer ce schéma d'entretien par thèmes, ce qui permettait de voir l'ensemble des informations à recueillir et de ne pas se perdre lors de l'entretien comme tel. Aussi, ce guide était présenté aux répondantes avant de commencer l'enregistrement, afin de leur assurer une bonne compréhension des informations à recueillir et de les mettre plus

en confiance et à l'aise pour discuter par la suite. Ensuite, nous avons constitué pour nous-mêmes une série de questions plus précises qui a assuré dans la mesure du possible une homogénéité du type de réponses probables, afin de faciliter une analyse sous un même dénominateur.

Aussi, c'est grâce à des extraits comme suit si nous avons cherché à rendre les entretiens vivants au même titre qu'une discussion semblable à celle qui se tiendrait entre copines.

« Si l'enquêteur énumère une liste de questions sur un ton morne, ou pire encore, les lit comme s'il s'agissait d'un questionnaire, la personne va aussitôt adopter le même style pour répondre, se limitant à de phrases brèves, correspondant aux pensées de surface qu'elle a de plus immédiatement disponibles, sans s'engager personnellement. » (Kaufmann, 1994 : 47)

Cette implication active est une tentative de se situer à un niveau le plus près de celui de la répondante, afin d'éviter une confusion. En effet, « la conduite (et le contenu) de l'entretien porte(nt) la marque des relations d'âge, de sexe, de niveau d'instruction, des origines sociales et ethniques, des trajectoires. » (Combessie, 1996 : 29). Ceci est une caractéristique majeure de la méthode qualitative et en fait un attrait puisque cela nous informe encore plus en détails sur les dispositions idéologiques des personnes que l'on interroge.

Globalement, nous vous avons présenté dans ce chapitre ce en quoi consiste notre recherche. Les pages qui suivent tenteront de vous exposer sous forme de thèmes l'analyse des données, en combinaison constante avec la littérature pertinente.

CHAPITRE 2: ASPIRATIONS PROFESSIONNELLES

2.1 Rapports au travail

2.1.1 Jeunes femmes en emploi

Le travail féminin est un domaine fortement étudié dans toutes les sciences sociales, et ce, depuis maintes décennies maintenant. Notre question de départ nous a donné une idée générale de la littérature portant sur les réalités du rapport que les jeunes femmes ont avec le travail. Dans la présente section, nous tenterons d'établir un parallèle entre la littérature traitant de ce même rapport et les données de notre recherche. Ainsi nous pourrons mieux comprendre l'origine des aspirations de CTF chez les membres de notre échantillon. Commençons d'abord par une présentation des recherches antérieures portant sur le travail des femmes.

Du large éventail de références qui existent aujourd'hui à ce sujet, beaucoup s'inspirent de la théorie de la division sexuelle du travail. Cette théorie s'expose en ces termes :

« Depuis la fin des années 1970, de nombreux travaux sont venus appuyer la thèse de 'l'articulation' entre les trajectoires professionnelles et la vie familiale des femmes (Bouillaguet-Bernard et Gauvin, 1979 ; Barrère-Maurisson, Battagliola et Daune-Richard, 1983 ; Collectif le sexe du travail, 1984, Barrère-Maurisson, 1987). Cette thèse, pour l'essentiel, préconise que la sphère familiale et le monde

professionnel relèvent d'une seule et même logique. Cette logique est celle de la division du travail et en particulier celle d'une division sexuelle du travail, qui assigne à l'homme comme à la femme une place spécifique dans la famille et dans la production (Barrère-Maurisson et al, 1983).» (Kempeneers, 1992 : 65)

Cette théorie nous suggère qu'il y a deux facettes au travail féminin : le marché de l'emploi et la production familiale. Cependant, ce sont deux aspects découlant d'une même logique qui est de s'assurer que, dans le monde salarié, la main-d'œuvre reste spécifique¹⁷ (Barrère-Maurisson, 1983 : 49) et que dans le milieu familial, les femmes soient assignées au domestique.

En plus, la sphère privée est loin de détenir la même reconnaissance sociale qu'obtient la sphère publique (Dandurand et Saint-Jean, 1988 : 59). Pourtant, l'utilité du domestique n'est plus à prouver : « La mise en relief de la contribution des femmes à la production sociale ne s'effectue pas sur une reconnaissance de la valeur du temps, mais sur une production réelle. » (Conseil du Statut de la femme, 1983 : 18). Le rôle que les femmes ont à jouer sur ce plan permet non seulement l'entretien de la vie quotidienne, mais ce sont ces tâches précisément qui font office

¹⁷ C'est-à-dire utilisée dans un but précis, avec des possibilités différentielles, selon le sexe, d'accès à certains postes, aux filières de promotion ou aux interruptions 'autorisées' du travail (Barrère-Maurisson, 1983 :46)

de garantie pour notre reproduction à long terme (Kempeneers, 1992 : 81).

Les conséquences de cette situation du travail des femmes sont directement liées à l'état de la CTF, ainsi que nous enseigne Fahmy :

« ... est-il besoin de le rappeler, l'organisation du travail reste encore largement fondée sur le déséquilibre: celui engendré par le mythe d'un travailleur entièrement consacré à la sphère de la production, déchargé par sa propre compagnie de tous les soucis et tâches relevant du domaine domestique, domaine auquel celle-ci se consacrerait de manière exclusive. La plupart des salariées interviewées essaient donc de compenser l'obligation dans laquelle elles se trouvent de travailler dans un univers professionnel qui ignore ou pénalise la recherche de l'équilibre, par une autre obligation: celle de la superefficacité, à laquelle elles s'astreignent sur tous les plans, chez elles et au travail.» (Fahmy, 1992 : 170)

Nous avons discuté des particularités du travail des femmes, mais voilà que nous devons aussi nous attarder sur ce que vivent les jeunes à ce niveau, afin de mieux saisir la réalité qui forme les aspirations de notre échantillon. La littérature nous éclaire sur de nombreux aspects de l'adolescence et de l'enfance, mais peu d'auteurs traitent des jeunes adultes d'aujourd'hui et même ceux qui le font nous parlent davantage des thèmes rarement reliés à la CTF. Cependant, puisque la déclaration : « Il n'y a rien sur mon

sujet » est toujours erronée¹⁸, il y a bel et bien certains textes clés qui nous ont offert la possibilité de saisir dans leur ensemble ces schèmes autour desquels s'organisent les articulations des anticipations du futur familial et professionnel des répondantes. Nous croyons en effet que le milieu de travail qui est offert aux jeunes d'aujourd'hui influence fortement leur rapport à la CTF.

Selon la littérature, un des problèmes majeurs relatifs à la jeunesse en emploi est sans contredit l'imperméabilité du marché du travail auquel elle se heurte. Laville a travaillé sur cette situation et il la résume ainsi :

« ... le volume d'emploi ne suffit plus à absorber la population active. Or, compte tenu du rôle essentiel que tenait le travail salarié dans la vie de chacun (...), l'absence de travail n'en est que plus grave. Cela est particulièrement vrai pour la jeunesse. » (Laville, 1996 : 66)

De plus, la précarité est un enjeu majeur pour les jeunes qui sont effectivement en emploi, car elle « touche un jeune (dix-neuf à vingt-quatre ans) sur deux, alors qu'elle touche une personne sur trois dans l'ensemble du marché du travail. » (Tremblay, 1995 : 51) Sans compter que la situation de jeunes femmes est un cas à part puisque les recherches démontrent que « leurs revenus sont souvent inférieurs à ceux des jeunes hommes et que leur

¹⁸ Voir Quivy et Campenhoudt

situation d'emploi ne se stabilise pas aussi souvent que celle des hommes. » (Tremblay, 1995 : 64)

En ce qui a trait aux jeunes femmes qui ont participé à notre recherche, elles anticipent généralement cette réalité salariale commune à leur statut de femme et de jeune. Elles espèrent que leurs stratégies respectives pourront les aider à contrer les obstacles à une saine insertion dans le marché de l'emploi au plus court terme possible. De ce fait, Virginie et Annabelle établissent respectivement une distinction intéressante entre le travail disponible et le travail recherché :

« Travailler comme tel, ce n'est pas difficile. Mais travailler pour avoir des avantages sociaux et tout ça, c'est autre chose. « La » job, tu sais. Parce que tout le monde peut travailler s'il le veut, ce n'est pas les jobs qui manquent, c'est juste que ce n'est pas toujours les jobs payantes et tout. Je comprends le monde qui ne veut pas travailler au salaire minimum aussi. Mais des vrais jobs, avec de l'avancement et tout, ça c'est difficile. »

« Moi je vois que si quelqu'un qui veut et qui sait se débrouiller... je ne peux pas comprendre qu'il y ait tant de chômage, parce qu'à un moment donné, il y en a de l'ouvrage. C'est juste plate parce que des fois, il faut que tu changes de domaine, mais il y en a du travail qui s'offre à nous. »

Donc le défi majeur qu'elles visent à relever est l'insertion dans un monde professionnel qui soit véritablement celui de leur choix en fonction de leurs aspirations d'emploi à plus long terme.

Ces difficultés encourues ou anticipées compliquent le problème de la CTF, mais nos répondantes semblent avoir décidé de prendre un élément à la fois et de choisir le report de la vie familiale et même conjugale dans certains cas afin de s'intégrer sur le marché du travail avant tout. La littérature sociologique nous indique qu'un tel choix d'étapes de vie professionnelle dans l'évolution du rôle social féminin n'a été constaté que récemment, comme le mentionne cet extrait :

« Chez beaucoup de jeunes, la carrière professionnelle doit précéder et continue à différer la carrière familiale. C'est en particulier le cas des filles qui ont été les principales bénéficiaires de la prolongation scolaire. Elles ont aujourd'hui à inventer et à imposer un nouveau rôle social qui, le plus souvent, n'a pas de modèle dans les générations féminines antérieures. L'ensemble de ces transformations est significatif du passage d'un modèle de l'identification à un modèle de l'expérimentation. » (Galland, 1993 : 24)

À la lumière de la confrontation de cette affirmation à notre propre échantillon, nous constatons que nos répondantes ne sont pas en prolongation scolaire mais que leur rapport au travail est néanmoins teinté d'un report de la carrière familiale. Or, puisqu'elles ne sont pas particulièrement situées dans cette catégorie de filles porteuses d'innovation telle que décrite par Galland, les changements observables dans leurs aspirations

sont pour nous les témoins d'un enracinement encore plus profond de ces nouvelles attitudes face à la CTF.

2.1.2 Voyages

Nous reconnaissons tous l'ouverture du monde par la technologie et la différence du monde dans lequel les jeunes d'aujourd'hui vivent par rapport à leurs aînés conséquemment à cette révolution au rythme effréné. Cependant, malgré ce fait bien connu de tous, nous n'avions pas anticipé que ce type d'expérience ait pu prendre une telle ampleur dans les aspirations que nous allions étudier.

En effet, l'importance que revêt le voyage dans les aspirations des répondantes a été soulevée de manière surprenante au cours des entretiens. Nous pouvons conclure qu'il y aurait une hypothèse à rajouter dans notre questionnement scientifique : les voyages non seulement « forment la jeunesse », mais contribuent également à enrichir l'expérience professionnelle et constituent réellement un échelon dans le passage à la vie adulte qui, nous le savons, est caractérisée par la CTF. La littérature sociologique portant sur le voyage en tant qu'étape de passage est rare et, par conséquent, nous n'avions pas prévu des questions relatives à ce sujet dans notre questionnaire

original. Ce sont les répondantes qui, spontanément, en ont soulevé l'importance dans leur propre cheminement.

Quoique ce phénomène du voyage à la fin des études n'est peut-être pas exclusif à cette génération en fait de rite de passage à la fin des études, il est néanmoins intéressant de voir combien il joue un rôle central à plusieurs niveaux au sein de notre propre échantillon. En effet, les jeunes femmes que nous avons interrogées utilisent le voyage comme une partie intégrante de leur formation personnelle et l'entreviennent comme une constituante de leur emploi idéal. Par exemple, Élisabeth prévoit travailler dans le commerce international spécifiquement pour avoir la chance de voyager fréquemment dans le cadre de ses fonctions professionnelles.

Des stratégies de CTF se forment même dans le dessein précis de rendre possible de fréquents temps d'absence du domestique pour raisons professionnelles. Annabelle affirme qu'elle envisage une carrière dans un domaine où le voyage est une composante dominante de la description de tâches et qu'elle devra conséquemment planifier un partage de la garde de ses futurs enfants entre son conjoint et ses parents/beaux-parents.

À la lumière de nos données, nous considérons donc que le voyage devrait être pris en compte dans l'étude de la CTF. Cependant, cet ajout à la liste des éléments à gérer est synonyme d'une conciliation qui semble encore plus complexe, comme nous l'avons mentionné dans la définition de la conciliation au chapitre premier.

2.2 École professionnelle

2.2.1 Rapidité d'accès au marché du travail

Pour les jeunes femmes interrogées, les raisons qui ont motivé le choix de l'école professionnelle sont plurielles, mais elle se regroupent en deux catégories plus homogènes. Dans le premier cas, les répondantes ont choisi cette formation dans le dessein de rendre leur entrée sur le marché du travail plus rapide qu'elle ne l'aurait été avec tout autre type de formation. Dans le propos d'Élizabeth, cette situation ressort particulièrement car, selon l'analyse par l'énonciation¹⁹, la répétition marquée de termes relatifs au temps peut s'associer au manque d'intérêt apporté par les longues études.

¹⁹ Quivy et Campenhoudt

« Moi, premièrement, je ne voulais pas aller au Cégep parce que 3 ans, je trouvais ça trop long. Moi je n'aime pas les choses trop longues, il faut que ce soit vite fait et bien fait. (...) Puis je voulais être chirurgienne, mais c'est trop long, je ne serais pas capable. (...) Souvent j'ai essayé de prendre un cours de chimie et tout ça, mais je n'ai pas d'intérêt dans l'école, je ne comprends pas pourquoi il faut tellement de temps que ça pour faire une affaire. Comme quand tu vas travailler dans un bureau, la personne qui est à côté de toi va t'expliquer comment faire, tu n'as pas besoin de 6 ans d'université pour faire ça. Vraiment pas. Puis moi des fois, je travaillais au travail de ma mère, j'avais 12 ans et je faisais ce qu'elle faisait. Ce n'est pas compliqué, là, pourquoi passer tellement d'années à l'université... puis au bout de la ligne, des fois tu te retrouves avec rien. (...) Moi je ne comprends pas pourquoi ça prend tellement de temps. (...) Des cours bien faits, ça ne prend pas trois ans. J'aurais voulu y aller à l'université, mais c'est trop long.»

Josée soulève aussi cette vision en ces termes :

« ... mais je n'aime pas étudier, donc je n'aurais pas pu être avocate... (rires) Faire un Bac et tout ça, là, non. Je ne serais vraiment pas capable. Il vient un moment où ça ne rentre plus dans ma tête. Je ne suis pas un robot, tu sais. »

Leurs aspirations professionnelles et académiques sont limitées par le désir de ne pas investir beaucoup de temps et d'énergie dans la formation pré-salariale ce qui a des conséquences directes sur leurs aspirations de CTF comme telle. La seconde tendance, et la plus importante selon notre échantillon, est issue d'une combinaison avec un autre projet professionnel ou à tout le moins scolaire afin de garantir une certaine sécurité professionnelle qu'elles sentent qu'elles

n'auraient pas eu sans ce recours. Les arguments soutenant que l'école professionnelle assure une prévention contre la précarité lors de l'insertion sur le marché de l'emploi sont fréquents dans ce cadre : « si jamais ça ne fonctionne pas [autre projet], j'aurai toujours ça », ou « ce n'est jamais perdu ». Les répondantes modifient donc leur préparation scolaire en fonction de leur anticipation d'obstacles.

Une nuance apparaît quand la jeune femme a le désir de poursuivre des études universitaires échelonnées sur plusieurs années. La formation professionnelle est considérée comme « temporaire » dans le sens où elle sera utilisée pour pallier au revenu financier relativement faible qui caractérise les études supérieures.

2.2.2 « En attendant... »

Certaines de nos répondantes expriment de l'incertitude face à leur avenir professionnel, et certaines aspirent à long terme à une autre avenue que la carrière en secrétariat. Elles étudient néanmoins dans ce domaine car elles sentent que ce type de formation peut les aider à trouver un emploi d'ici à ce que d'autres projets professionnels puissent prendre forme.

Par exemple, Catherine nous dit clairement : « C'est un an et puis après, je vais pouvoir avoir un bon job. Mais c'est juste en attendant parce que plus tard, je veux être professeur. ». L'accomplissement réel de ce souhait n'est pas ce qui importe ici, mais le fait que les jeunes femmes n'ont pas un cheminement linéaire dans leur développement de carrière, par contre, est crucial. Ceci témoigne en effet de l'instabilité à laquelle les jeunes femmes entrant sur le marché du travail doivent souvent se confronter et de la modification de parcours en termes de stratégie d'adaptation.

Virginie a fait son choix académique en ce sens : « Je continue mes études et je vais pouvoir les faire à temps partiel et au lieu d'être vendeuse, je vais être secrétaire donc ça va être mieux, je pense. » France pour sa part a eu une stratégie semblable, mais en planifiant cette formation pour des fins de travail d'été plus gratifiant.

« Je savais que j'allais retourner à l'université mais je ne savais pas en quoi, Finalement j'ai dit que j'allais faire ça, au moins ça va me donner un diplôme qui va me donner un bon travail d'été. (...) je ne ferais pas ça toute ma vie mais c'est une bonne base. »

Lorsqu'elles ont déjà tenté une première insertion, par contre, certaines ont été sur le marché du travail à temps plein

pendant un certain temps et avec un certain succès, elles ont vite plafonné dans ces emplois. Pour elles, le choix de l'école professionnelle s'est révélé comme étant une option de réorientation mineure et de perfectionnement afin d'améliorer les chances d'atteindre leur objectif professionnel. Lors de l'implication scolaire, les études faites au sein de l'école professionnelle ont parfois motivé la poursuite d'un plan de carrière auparavant peu défini. Alors dans ces cas, les répondantes demeurent éloignées du modèle de l'allongement des études qui, nous le savons par la littérature, contribue à la symétrie des rôles entre les jeunes des deux genres et retarde la planification conjugale et familiale (Galland, 1997 : 153).

2.2.3 Tremplin pour la création d'une entreprise

Nous avons aussi noté dans les propos des jeunes femmes interrogées que le choix de l'école professionnelle peut aussi motiver la poursuite d'objectifs autres que ceux que nous avons précédemment mentionnés. Plusieurs des répondantes se fixent en effet un but professionnel impliquant la création d'une entreprise et la formation professionnelle constitue ainsi le tremplin pour un tel projet.

Grâce aux ouvrages des auteurs dans le domaine de la sociologie du travail, nous avons tenté de cerner la situation du salariat jeune et féminin dans une section précédente. Éclairés par cette littérature, nous pouvons maintenant affirmer que le projet de création d'entreprise chez les membres de notre échantillon peut constituer une stratégie qui vise à s'éloigner du problème d'insertion dans le salariat. De cette manière, la précarité que peut engendrer la création d'une entreprise est contrebalancée par l'impact que celle-ci peut infliger à la difficulté de se trouver un emploi qui corresponde réellement aux attentes des jeunes femmes que nous avons questionnées.

Néanmoins ces projets ne sont pas seulement le reflet de la volonté d'adaptation uniquement professionnelle. C'est ici qu'entrent d'ailleurs en ligne de compte les aspirations de CTF dans les choix relatifs à la carrière car elles sont aussi une stratégie permettant d'allier temps en conjugalité et temps salarié. De manière éclatante, toutes les répondantes qui ont le désir de partir leur propre entreprise ont envisagé légèrement ou de manière plus fondamentale la participation du conjoint dans ce projet, où celui-ci y détient un rôle de partenaire actif au même titre que les étudiantes elles-mêmes. Même lorsque interrogées sur les changements des aspirations professionnelles si une

rupture du couple survient, toutes celles qui envisagent le partenariat commercial avec le conjoint affirment qu'elles continueraient dans leur équipe professionnelle malgré la séparation conjugale. Alors, la question à se poser est la suivante : est-ce que ce partenariat est une manière d'affirmer la conjugalité ou bien est-ce plutôt un indice que le jeune couple d'aujourd'hui est, comme le mentionne Bernier (1995), une paire de copains qui se soutiennent dans les situations similaires de leur vie ?

2.2.4 Sécurité d'emploi

La sécurité d'emploi, quant à elle, est d'autant plus au centre de l'enjeu puisque l'instabilité lors de l'entrée sur le marché du travail touche cette population de manière particulièrement remarquable. Ces différentes raisons pour avoir choisi un programme de formation rapide que nous exposons dans ce chapitre nous donnent des indices quant à la manière d'anticiper le monde du travail, partie intégrante de la CTF.

Les répondantes nous ont parlé de leur choix de formation et la sécurité d'emploi est venue appuyer leur décision à maintes reprises. En plus des planifications en vue de créer une entreprise et des motivations à poursuivre dans une autre branche, on

s'assure la possibilité d'avoir un moyen de gagner sa vie selon des standards de base que l'on s'est fixé au départ. Si jamais les projets viennent à échouer, au moins l'année de formation professionnelle sert de filet de sécurité. Cette formation assure dans une certaine mesure au moins un poste qui permette de ne pas se retrouver sans salaire.

Le choix de la formation professionnelle est donc un outil dont les répondantes se dotent pour faire face à la conciliation. En effet, lorsque la planification familiale entre en ligne de compte, il est impératif qu'elles puissent se munir d'une assurance de salaire pour soutenir leurs nouveaux besoins financiers. En étant conscientes que l'insertion professionnelle est souvent difficile, elles veulent s'assurer de ne pas se trouver dans une impasse financière lorsque la sphère familiale viendra s'ajouter aux démarches d'intégration dans le marché du travail.

Alors que nous avons fait le tour de la question relative aux aspirations professionnelles et que nous avons compris l'importance que le travail revêt dans les choix de nos répondantes en ce qui concerne la CTF, le chapitre suivant présente certains aspects des aspirations familiales. À partir de nos données et de la littérature, nous tenterons de dégager un portrait global de certains des changements que la sphère

familiale subits, changements nous croyons perceptibles dans les propos de notre échantillon de jeunes femmes.

CHAPITRE 3: ASPIRATIONS FAMILIALES

3.1 Conjugalité

3.1.1 Cohabitation

La cohabitation, c'est-à-dire le fait pour un couple d'avoir une résidence commune mais sans avoir officialisé l'union par un acte religieux ou civil, fait aujourd'hui partie de la réalité conjugale. C'est d'ailleurs une des mutations importantes dont nous avons discuté plus haut ; le mariage n'est désormais plus la condition essentielle pour vivre une vie de couple active et de manière ouverte. Le cas des jeunes adultes par rapport à ce phénomène est bien spécifique. Tel que Galland (1997 : 153) le soutient, leur indépendance résidentielle n'est pas directement reliée à l'entrée en conjugalité , et ce, proportionnellement au taux de scolarisation.

Or, notre propre échantillon étudié dans le cadre d'un programme de formation professionnelle et de manière générale la formation y est plutôt courte même si, dans certains cas, ce type de cours représente une étape vers une poursuite des études à un niveau plus élevé. Les jeunes femmes que nous avons interrogées correspondent donc à de jeunes adultes vivant la cohabitation mais tout en visant plus que leurs pairs à

officialiser leur union par un mariage ou, à tout le moins, des fiançailles. Les recherches d'Olivier Galland parlent ainsi de cohabitation dite *prénuptiale* ou de *mariage à l'essai*, comme le propose l'extrait suivant :

« ... les jeunes privilégient dorénavant le 'mariage à l'essai', la cohabitation prénuptiale servant de 'test' pour vérifier la solidité de l'union et la bonne entente des partenaires avant de s'engager définitivement, même si, dans les faits, la cohabitation prénuptiale ne protège pas d'une future dissolution de l'union; bien au contraire, des analyses longitudinales ont montré que celle-ci était plus probable dans le cas de couples ayant d'abord cohabité. Et si l'exigence de vérité des sentiments et d'accord des tempéraments est au principe de la formation du couple, elle constitue aussi le ferment possible de sa dissolution dès lors que l'une ou l'autre de ces conditions n'apparaît plus remplie. » (Galland, 1997 : 154)

Quoique selon Galland la relation qualifiée de *mariage à l'essai* ne soit pas aussi durable qu'elle peut le sembler au premier coup d'œil, les aspirations de nos propres répondantes nous parlent plutôt de ce mode de conjugalité comme d'une certaine garantie de stabilité. Même si cette stratégie est peu efficace selon la littérature, elle semble être perçue dans ce cas-ci comme une bouée de secours devant le défi imposant qui est la durabilité conjugale (Maryse et Josée).

3.1.2 Le voyage en couple et en famille

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le thème du voyage n'a pas été directement inclus dans le guide d'entretien. Mais de la même manière que pour leurs aspirations professionnelles, les répondantes ont d'elles-mêmes souligné la place qui revient au voyage dans leurs objectifs conjugaux. Dans leur conception de l'ordre des étapes de vie, il se situe souvent entre la sortie de la formation et l'entrée dans « la vie ».

Aussi, le rôle joué par un voyage à ce moment précis de passage représente vraisemblablement une forme de confirmation du statut de couple. En d'autres termes, il symbolise une officialisation de la conjugalité au même titre que les fiançailles traditionnelles. Les répondantes souhaitent quitter avec le copain pour confirmer si dans des situations extrêmes, le couple tient toujours ce qui nous ramène à la citation précédente de Galland. Il est donc question ici d'une stratégie d'officialisation du couple mais d'une manière interne, telle une confirmation du statut entre les deux parties. Par exemple, France en parlant d'une officialisation de son couple nous souligne l'importance d'un voyage comme point de référence à la décision :

« Je vois ça comme... admettons quand on va aller en voyage, pour que ce soit une occasion spéciale, pour s'en rappeler dans le fond. Ça serait super le fun en voyage. (...) C'est ça notre projet à court terme. On irait juste une semaine. »

Le voyage comme une conclusion à la formation pour les jeunes précède et/ou affirme une stabilisation du couple et un début de planification familiale. Il est d'intérêt de noter que dans les aspirations des jeunes femmes de notre échantillon, la durée du voyage anticipé peut varier d'une brève semaine jusqu'à même une année entière. Mais le voyage n'est certainement pas l'unique dispensateur de garantie de stabilité pour les répondantes. Voyons plus avant les autres formes que peuvent prendre ces modes de conjugalité menant à l'incontournable CTF.

3.1.3 Fiançailles

Dans les diverses formes de conjugalité que la littérature sociologique énonce, aucune place n'est donnée au phénomène particulier que nous avons rencontré. N'ayant pratiquement aucun préalable théorique ayant rapport aux divers aspects des fiançailles au Québec de nos jours, ce thème s'est présenté à nous comme une surprise et un défi. Les interrogées nous ont largement parlé de l'importance des fiançailles dans leurs aspirations conjugales.

En effet, il semble que se soient imposées de nouvelles formes d'union dont le caractère inédit nous informe sur les

réalités d'aujourd'hui que les jeunes femmes sur le point de s'engager dans la CTF doivent gérer. Les aspects que nous avons dégagés de leurs propos s'articulent autour de 3 formes principales.

- 1) les fiançailles en tant qu'étape préparatoire au mariage (Annabelle)
- 2) les fiançailles en tant qu'étape menant peut-être à un mariage en différé (Maryse, Élizabeth, France)
- 3) les fiançailles comme une fin en soi (Josée)

La première forme est celle que notre société a connue sous des formes plus traditionnelles d'union, impliquant la promesse de la célébration d'un mariage imminent. Cette forme de fiançailles est une façon de prévenir l'entourage et de s'assurer de la tenue de l'événement, ce qui implique que le mariage en est la réelle finalité. Dans ce cas, les fiançailles se situent dans l'ombre d'un objectif plus grand et il en est vraiment qu'une étape accessoire.

Pour ce qui est de la seconde forme, les jeunes femmes se sont fiancées ou aspirent aux fiançailles dans le dessein de se marier, mais rien ne les y presse. Ce geste « prouve » la solidité et le sérieux de l'union en attendant la véritable officialisation de l'union, soit le mariage. Les fiançailles jouent ici un rôle de solution de rechange en attendant que le but qui leur est

temporairement inaccessible soit atteint. Les jeunes femmes nous ont exposé leur inquiétude financière face à cette cérémonie matrimoniale en disant calculer la disponibilité de fonds suffisants avant de s'aventurer dans l'organisation de la dispendieuse journée. Le coût est en effet un incitatif au retardement de l'échéance du mariage vers un moment dans leur vie où l'instabilité financière ne serait plus un enjeu aussi critique. Ainsi, les fiançailles deviennent dans certains de ces cas une alternative moins coûteuse pour combler le désir d'officialisation de l'union. En effet, l'union est consacrée dans une certaine mesure, sans toutefois nécessiter la dispendieuse cérémonie du mariage, qui est alors simplement reportée à plus tard. Maryse nous exprime son point de vue ainsi :

« [En parlant de la date du mariage ; ils sont fiancés] Ça va dépendre de notre budget, notre idéal serait dans environ trois ans parce que côté argent, je pense qu'on est quand même terre-à-terre. (...) On a déjà pas mal d'argent de ramassé chacun de notre côté et on a de l'aide. Sa tante est décédée et on a tout hérité: le frigidaire, la laveuse sècheuse...»

Aussi, certaines disent que la justification au report du mariage relève davantage de leur désir d'attendre d'être entrées dans la vie professionnelle, d'avoir fait le voyage rêvé ou même parfois d'avoir déjà composé en tout ou en partie leur famille. Un

texte de Bernier nous donne des éléments de réponse en ce qui concerne ce choix de report de l'engagement que nous avons observé chez nos répondantes.

« ... la scolarisation, tout au moins pour celles qui s'y engagent à fond et dans le cadre d'un parcours continu, introduit un délai du processus matrimonial peu favorable à la constitution d'une union stable, et encore moins à l'expression et l'actualisation immédiate du désir d'enfant. Mais ce facteur structurel n'explique pas à lui seul la tendance au report de l'engagement des couples, dont les manifestations ne se limitent d'ailleurs pas aux milieux sociaux les plus scolarisés. Chez certaines, notamment chez des jeunes femmes peu scolarisées ou inscrites dans des parcours de formation professionnelle menant rapidement au marché de l'emploi, la nécessité de se ménager un temps d'arrêt dans le processus d'intégration conjugale et familiale peut surgir de l'expérience de vie commune elle-même et de la confrontation aux limitations ressenties par suite d'un engagement trop rapide. » (Bernier, 1996 : 56)

Galland aussi illustre bien comment l'entrée en CTF tend à se faire par étapes successives :

« ... le report de l'âge moyen d'entrée dans la vie professionnelle dû à la fois à la prolongation de la scolarité et au développement de formes précaires d'emploi en début de vie active, contribue à différer le moment du mariage car la norme reste de s'établir professionnellement avant de former une union stable.» (Galland, 1997 : 158)

En ce qui concerne la troisième forme de fiançailles, elle est représentée par des couples qui se fiancent sans avoir aucun désir de se marier plus tard. Ceci est une innovation significative dans le sens où les répondantes soulignent l'importance de faire

reconnaître officiellement leur union, sans devoir s'engager aux yeux de la loi et ainsi devoir rendre des comptes déchirants lors d'une séparation (Josée). Outre le risque associé à la juridiction qui s'applique ici, le choix pour certaines femmes de notre échantillon de ne pas faire suivre les fiançailles d'un mariage se justifie par le fait qu'elles considèrent cette méthode comme suffisant à leurs besoins du moment. Nous ne connaissons pas le degré de permanence ni de stabilité de ces aspirations, mais elles nous indiquent néanmoins que les stratégies de mise en conjugalité se multiplient toujours et que les besoins changeants entraînent des aménagements dans les formes qu'un couple peut prendre actuellement.

De fait, cette option ne suggère que peu de différence avec la solution que propose l'union libre. Cependant, il existe une différence en termes de symbolique puisque dans ce cas-ci, une cérémonie célébrant des fiançailles a bel et bien eu lieu. Les répondantes y voient donc une distinction significative puisqu'elles ont fait un choix entre les deux options. Pour elles, le statut d'union libre diffère de cette forme de fiançailles, mais il est plutôt difficile objectivement d'y voir une situation conjugale vraiment différente en termes de mode de vie. La définition

d'union libre que l'on trouve dans les pages suivantes pourra éclairer davantage la dissimilitude des deux concepts.

Bien sûr, il y a toujours le mariage comme tel, avec ou sans fiançailles pour l'introduire ; passons à l'étape de description des résultats de recherche documentaire et empirique à ce sujet.

3.1.4 Mariage

Les réactions des étudiantes face aux questions relatives à l'institution du mariage ont été les suivantes. Premièrement, l'importance que revêt la cérémonie comme telle est notoire sur deux plans : il y a la fête et le partage des réjouissances avec les convives, ainsi que ce qu'elles-mêmes nomment le fameux « rêve de petite fille ». Nous voyons que le rôle joué par le mariage a lui-même subi des transformations majeures puisqu'on ne se marie plus pour les mêmes raisons que lorsqu'il y a à peine quelques décennies. Comment cela nous intéresse-t-il dans le cadre de la CTF? Selon nos lectures, la place que prend le mariage aujourd'hui est d'un ordre tout à fait différent et, de ce fait, le rapport qu'entretient cet élément de la conciliation avec les autres s'en trouve altéré. Par exemple, «...for nearly half the women surveyed the desire to have children is of no importance

with respect of a couple's decision to marry. » (Balakrishnan et al, 1993 : 151)

Aussi, certaines répondantes ont choisi de planifier un mariage dans leur avenir conjugal pour accomplir un désir qui existe chez elles depuis un certain temps et qui est idéalisé ; nous faisons ici référence au « rêve de petite fille ». Cette expression a été soulevée à maintes reprises dans les propos des jeunes femmes et, selon nous, elle traduit efficacement la scission entre ce projet du jour du mariage par rapport au reste de la responsabilité qu'implique l'union civilement enregistrée et le rôle des conjoints dans le cadre de leurs activités quotidiennes. En effet, cette expression exprime bien comment les aspirations des éléments individuels de CTF peuvent être claires sans que la façon de les concilier (soit la CTF elle-même) ne le soit. Nous consacrerons plus loin une partie du texte à l'élaboration de conclusions à ce sujet et nous y verrons comment cela est en corrélation avec notre problématique.

Pour ce qui est du statut de l'union, la majorité des répondantes affirment que le certificat qui procure le mariage ne change rien dans leur relation de couple comme telle. Cependant, Élisabeth avoue avoir des craintes face au changement des rôles sexuels après le mariage car selon elle, son conjoint préférerait

qu'elle ne soit pas activement présente sur le marché du travail en tant que femme mariée. Elle anticipe avec appréhension les négociations qui y seront associées puisqu'elle a des aspirations professionnelles qui lui sont chères. Ce cas est une bonne démonstration de l'hétérogénéité de l'évolution des rapports et surtout relativise notre position centrale selon laquelle les jeunes ont des attitudes différentes face aux composantes de la CTF. L'évolution n'est pas uniforme ni unilatérale, mais ce bémol nous permet malgré tout d'affirmer que certaines jeunes femmes d'aujourd'hui se représentent la conjugalité d'une façon inédite.

Comme dans d'autres étapes de la mise en couple, les répondantes soulignent la stabilité comme un enjeu central de l'étape du mariage. Pour certaines (Maryse, Annabelle, France), il s'agit d'une garantie de solidité du lien conjugal. Pour d'autres le contraire est vrai et cela justifie le désir d'éviter une telle étape dans son cheminement, le mariage n'étant qu'une source de problèmes lors d'une séparation (Julie, Josée). Que ce soit pour la garde des enfants ou la séparation des biens, la complexité de la rupture du couple marié rebute les répondantes à passer à l'action en ce sens. Dans les deux pôles de cette dualité, il est question de la stabilité du couple. Or, ceci nous confirme

l'hypothèse selon laquelle le défi majeur des jeunes couples est de conserver le couple intact.

Des facteurs que l'on peut qualifier de secondaires pour les fins de notre démonstration soutiennent aussi le choix du mariage chez nos répondantes. Entre autres, une étudiante de notre échantillon entretient le sentiment que le mariage confère un statut « officiel à 100 % » à l'union (Maryse), par rapport aux autres formes de conjugalité. Même si on observe une montée de nouveaux types d'engagement des couples, il reste que, selon la littérature, le mariage est toujours la modalité la plus populaire (Bernier, 1996 : 53).

Les attitudes envers le mariage ont été étudiées plus en profondeur par d'autres auteurs qui nous disent que :

« ... an analysis of the socio-economic correlates of attitudes about marriage and cohabitation shows that, not only age and marital experience are influencing them, but that other factors such as religiosity and educational level (...) have an effect on how women envisage cohabitation and marriage (Wu and Balakrishnan, 1992 : 179). »

Ceci confirme notre position selon laquelle notre échantillon dont le niveau de scolarité est moins élevé envisage largement de se marier dans un avenir plus ou moins éloigné. Dans cette optique, le choix de l'union libre est-il rejeté ? Pourtant, n'est-ce

pas la forme de conjugalité la plus en expansion actuellement ? Voyons cette option de plus près dans la section suivante.

3.1.5 Union libre

Lorsque questionnées au sujet de l'union libre²⁰, ces répondantes démontrent clairement leur préférence pour le mariage par rapport à celle-ci. Par exemple, la formulation la plus souvent utilisée était « ah, ça ne me dérangerait pas mais... » (Maryse, France, Virginie), dans le sens où si le choix ne se présentait pas à elles, elles accepteraient la concession, telle une forme de sacrifice. La contradiction tient du fait qu'elles disent qu'elles accepteraient de vivre ainsi mais que dans l'idéal, elles voudraient fondamentalement se marier. Cela peut nous apparaître comme un fait surprenant, surtout dans une société où l'union libre est devenue une forme de conjugalité tout à fait accessible à tous, même au point de vue légal. Comme le disent Balakrishnan et al (1993 : 149): « it (mariage) continues to be valued although it no longer appears as the only possible way of life. » et cela est particulièrement surprenant du fait que « ...en 1991, chez les Québécois vivant en couple, entre 20 et 24 ans, 70

²⁰ L'union libre est le fait pour un couple de se reconnaître comme tel, tout en cohabitant, mais sans confirmer leur union par une cérémonie officielle.

% des hommes et 62 % des femmes sont en union libre ... »
(Dandurand, 1995 : 30)

La popularité du mariage au détriment de l'union libre auprès des répondantes se comprend mieux quand on fait un retour sur les caractéristiques de ces répondantes. En effet, parmi les jeunes femmes interrogées, une seule affirme vouloir hors de tout doute vivre en union libre (Julie). Nous devons donc considérer que toutes les jeunes filles interrogées sont en couple au moment de l'enquête. Il est fort possible que les attitudes face au mariage et à l'union libre auraient démontré un écart significatif si nous avions fait une seconde salve au sein d'un échantillon célibataire. Aussi, comme nous l'avons mentionné, peut-être qu'une forme de fiançailles remplace ici l'union libre, avec en prime une officialisation temporaire qui donne un statut symbolique à la relation et affiche une stabilité plus grande.

De plus, souvenez-vous que nos répondantes, pour les fins de précision de leurs aspirations, sont à l'aube de la vingtaine et que par conséquent, il se peut que leur attitude se transforme avec le temps, car :

« On sait ainsi qu'on se marie plus tard même si l'on a commencé une carrière conjugale précoce plus ou moins stable; on recommence un projet de couple parfois tardivement avec un nouveau conjoint; les premières phases parentales sont plus tardives, surtout pour les

femmes, mais connaissent parfois un rebondissement dans le cas d'une nouvelle union; les calendriers professionnels sont émaillés de péripéties dues tout autant aux transformations technologiques qu'aux bouleversements économiques» (Pitrou, 1995 : 29)

Selon la logique des étapes de vie que présente notre échantillon, il est alors temps de passer à l'analyse des aspirations de planification de la famille. Cela n'implique pas seulement la volonté ou non de faire des enfants, mais aussi l'organisation physique et la répartition des rôles de chacun des parents. Voici donc la partie promise, soit celle de la planification familiale.

3.2 Planification familiale

3.2.1 Désir d'enfant

Malgré le fait que le nombre d'enfants jugé souhaitable socialement ait diminué depuis dix ans²¹, toutes les jeunes femmes qui ont participé à notre recherche ont le désir d'avoir un jour des enfants. Certaines ont planifié ce projet de manière plus précise que d'autres, mais toutes se sentent concernées par ce

²¹ « Le nombre d'enfants jugé souhaitable socialement par les 18 à 44 ans est de 2,5 alors qu'il était de 2,9 en 1988 (auprès des 17-44 ans). On note une hausse importante de Québécois qui estiment que le nombre idéal d'enfants dans une famille est de 2 (52 % contre 32 % il y a deux

type d'expérience²². Catherine nous partage ses réflexions à ce sujet :

« On a hâte d'en avoir, mais c'est drôle car on dirait qu'on aurait aimé ça ne pas en avoir toute notre vie (rires). On voulait... on n'aimait pas ça les enfants. On voulait faire notre vie à nous, je ne sais pas. Puis tu sais, les enfants, ça prive de plein de trucs et nous autres on n'avait pas envie de se priver. Si on les fait à tel âge et qu'à 18 ans ils vont partir... tu sais quand tu es rendu que tu comptes ça, c'est parce que tu n'en veux pas. Mais là on en veut, c'est drôle. (...) On vieillit, on est prêts, là. »

D'ailleurs, nous pouvons voir que ces données concordent absolument avec celles issues d'autres recherches portant sur le désir d'enfant chez les jeunes et qui démontrent comment la volonté d'avoir des enfants est très présente dans la tranche d'âge que nous étudions précisément.

« Pour ce qui est de la planification familiale, 47 % des 18-44 ans comptent dans l'avenir avoir des enfants (surtout les 18-24 ans [85 %] et les 25-34 ans [65 %]; cette proportion était de 55 % il y a deux ans. » (Multi-Réso, 1991 : 8)

Selon la littérature, la naissance constitue une étape centrale dans la CTF puisque c'est celle-ci qui crée véritablement la cellule familiale²³ et comme le souligne Dandurand : « ... c'est

ans). De même, en 1988, 65 % des 17-44 ans estimaient souhaitable une famille de 3 enfants ou plus contre 43 % aujourd'hui (18-44 ans). » (Multi-Réso, 1991 : 13)

²² Voir annexe

²³ Selon une étude de Denise Lemieux présentement en cours sur la création du lien familial autour de l'enfant (INRS-Culture et Société)

plutôt la venue de l'enfant qui de nos jours fonde la famille et marque véritablement l'entrée à l'âge adulte..» (Dandurand, 1995 : 33) et qui éventuellement requiert une organisation tout à fait nouvelle du temps et des énergies. Or, les jeunes en général se retrouvent souvent dans une impasse lorsqu'on en vient à planifier ce projet, comme le soutient cette auteure :

« On peut dire en outre que ce n'est pas du tout le désir d'avoir des enfants qui fait défaut aux jeunes d'aujourd'hui. Mais ce qui entrave les projets procréatifs de cette génération, c'est plutôt la difficulté de former un couple qui arrive à une entente sur le calendrier des projets procréatifs, sur le partage des responsabilités financières, éducatives et domestiques, autant que sur un certain respect des projets personnels de chacun. » (Dandurand, 1995 : 34)

À la lumière des embûches, les aspirations de nos propres répondantes se soldent par une plus grande prudence dans la planification et une incertitude lorsqu'elles parlent des naissances suivant la première. Dandurand et Bernier (1995 : 163) nous fournissent un aperçu de ce blocage des aspirations ; on ne veut pas tout décider d'avance et la mention du « on verra » par nos répondantes semble donc signifier davantage l'attente de voir l'évolution de certaines conditions telle la situation de couple et de parentalité, ainsi que les perspectives d'emploi. Bref, il s'agit de voir comment la CTF évolue.

Les jeunes femmes que nous avons interrogées ont traité de leur vision de la situation familiale de leurs pairs en termes de dualité. Le premier pôle représente la conjugalité et la mise en famille de manière hâtive, tandis que le second est le témoin d'une instabilité conjugale associée à un report ou à un rejet de la parentalité. Cela illustre ce que l'on peut retrouver dans la littérature sociologique : « ces multiples transformations du paysage familial ont joué à divers degrés sur le comportement procréatif des jeunes (et des futurs) parents d'aujourd'hui. » (Dandurand et Bernier, 1995 : 155) Quant aux étudiantes interviewées, elles se sont évidemment distancées de l'instabilité conjugale et en cela, il aurait été pertinent de comparer avec une salve de femmes qui ne sont pas en couple au moment de l'entretien.

Plusieurs des répondantes ont souligné l'importance d'avoir un intervalle de temps qui soit relativement court entre les naissances.

«Moi je les veux collés parce que mon chum est espacé avec sa sœur. Elle a 43 ans et ils n'ont aucune communication ensemble, c'est comme si c'était sa mère. Puis moi et mon frère on a deux ans de différence, donc on a été collés, on a eu les mêmes amis, etc. Les relations sont plus faciles quand tu es plus proche en âge.» (Julie)

Contrairement à notre position au départ, les obstacles professionnels n'ont jamais été mentionnés comme un argument pour soutenir cette aspiration. Au contraire même, certaines nous mentionnent de leur propre chef que ce choix n'est absolument pas fonction de la carrière mais plutôt relatif à la bonne entente entre les enfants et le support que la fratrie rapprochée peut apporter à ses membres. Ceci nous entraîne encore une fois sur la piste que nous soulèverons plus loin : même si les aspirations professionnelles et familiales sont respectivement claires, on note une certaine limite dans l'élaboration de stratégies concrètes pour en gérer la conciliation.

3.2.2 Situation matérielle

Conscientes des coûts élevés reliés aux naissances, les jeunes femmes insèrent dans leur planification familiale une zone tampon entre la fin des études et le début de leur maternité, zone qui servirait justement à faire des économies en vue des dépenses importantes qu'entraîne la venue d'un enfant. Donc contrairement à ce que l'on peut croire à partir des recherches précédentes (Dandurand et Bernier, 1995 : 156), notre échantillon soutient presque avec unanimité que la situation financière stable est une condition encore plus nécessaire que les

prédispositions mentales, avant de penser à fonder une famille. Nous pouvons donc conclure que la stabilisation professionnelle se doit, selon leurs aspirations, de précéder tout projet de conception.

Aussi, une seule répondante (Josée) nous lance un « Ce n'est pas pour l'argent parce que si on attend d'avoir de l'argent pour faire des enfants, on n'en aura jamais ! » Contradictoirement, elle nous mentionne plus loin qu'elle désire s'établir de manière permanente dans un emploi avant de planifier quelque démarche familiale que ce soit. Ceci nous ramène à la planification des étapes de vie et à la nature réelle de cette aspiration d'établissement professionnel en tant que prérequis à la famille.

3.3 Rôles parentaux

3.3.1 Types de famille

Cette partie de notre exposé est des plus cruciales puisque la forme que prend la famille dicte systématiquement les comportements en termes de CTF. Nous allons donc y discuter des différents types de famille que la littérature nous propose et nous établirons un parallèle entre les aspirations de nos

répondantes et les modifications de la forme que peut prendre la famille d'aujourd'hui. Nous aurons ainsi la possibilité de percevoir les changements d'attitudes face aux rôles et de mieux schématiser l'évolution de la CTF actuellement. Nous pourrons aussi avoir une meilleure compréhension de la pertinence de l'application de la théorie de la division sexuelle du travail dans un cadre où les changements sont majeurs.

Nous retrouvons plusieurs modèles de famille décrits par diverses sources documentaires, telles que Barrère-Maurisson (1991), Lemieux et Mercier (1991), Thompson (1989), Kellerhals et al (1989), Dandurand et Ouellette (1991), etc. Toutes les théorisations à ce sujet ne distinguent pas les modèles selon les mêmes critères, mais elles se rejoignent jusqu'à un certain point. Nous en avons sélectionné deux qui nous semblent les plus pertinents pour les fins de notre argumentation, soit la famille dite *traditionnelle* et la famille dite *associative*.

Selon nous, et cela constitue évidemment une rupture d'avec les interprétations de certains auteurs, ces modèles ne sont pas à considérer successivement mais plutôt comme des formes qui, à leur tour, ont peut-être pris une plus grande importance que d'autres à un certain moment, mais qui se chevauchent de plus en plus de nos jours avec l'explosion de

maints modèles. Par exemple, aujourd'hui subsistent toujours des familles traditionnelles, modèle toutefois plus populaires dans les années cinquante.

D'ailleurs, le premier des types de famille que nous exposerons ici est le dit traditionnel ou conjugal dans lequel on retrouve une biparentalité dont la mère est ménagère et le père qui est l'unique pourvoyeur salarial du foyer. Il existe donc une coupure très nette entre le domestique et le salariat (Barrère-Maurisson, 1991, 38). Dandurand et Ouellette (1991 : 153), de leur côté, nous informent sur sa présence actuelle dans les milieux ouvriers et de classe moyenne à Montréal, ce qui peut être spécialement intéressant pour nous puisque notre échantillon est en bonne partie issue de la classe moyenne de la région montréalaise. Cela indique en effet que les aspirations des jeunes femmes en termes d'identification du rôle qu'elles auront à jouer en tant que mère et conjointe a probablement reçu un impact des idéologies véhiculées dans l'entourage immédiat, comme nous le verrons plus loin.

Le second type dont traite la littérature est celui que l'on nomme soit la « famille associative », la « famille à deux actifs » ou encore la « nouvelle famille ». Elle se caractérise par la scission entre la conjugalité et la parentalité, l'apport d'un double salaire

parental essentiel à la survie économique du foyer dans un contexte plus difficile sur le marché du travail (Lemieux et Mercier, 1991 : 104). On y retrouve également un partage qui se veut égal des tâches reliées au domestique, comme le disent si bien Lemieux et Bernier (1993) : la symétrie des rôles parentaux. Une de nos répondantes (Julie) l'a si bien décrite, à sa manière : « Il y a tellement de moyens pour l'homme d'être à égalité du niveau de la femme là-dessus, pour les soins aux enfants comme pour dans la maison... ».

3.3.2 Idéalisation des rôles parentaux

Dans la réalité, bien sûr, ces deux modèles de famille ne sont pas les uniques représentations des cellules familiales. Néanmoins, cette simplification nous donne la possibilité de mieux comprendre des grands schèmes sociaux. Aussi, nous pouvons saisir plus clairement la nature de l'ambivalence des aspirations de nos répondantes à l'égard de leur rôle dans la CTF. Une situation semblable avait été notée, il y a dix ans déjà, auprès d'une population semblable à celle qui fait l'objet de notre étude : « More than working-class mothers, middle-class mothers seem caught between enduring and emerging images of motherhood. » (Thompson, 1989 : 54) Donc nos répondantes se situent de

manière ambiguë entre ces schémas théorisés des formes de famille.

Aussi, l'extrait suivant est assez près de ce qui se construit dans les aspirations maternelles des interrogées :

« Autant pour les femmes qui n'ont pas encore d'enfant que pour celles qui en ont déjà, le projet d'enfant n'est pas envisagé comme un projet autosuffisant auquel on entend se consacrer totalement. C'est pourquoi plusieurs jeunes femmes disent clairement qu'elles ne veulent pas 'être seulement des mères'. (...) Cependant, autant ces femmes expriment la hantise de se retrouver happées par la fonction maternelle, autant elles partagent une conception normativement très élevée de la maternité : elles veulent être 'des bonnes mères'. » (Dandurand et Bernier, 1995 : 156)

En effet, plusieurs des répondantes dont la mère a longtemps été au foyer expriment leur désir de pouvoir idéalement faire la même chose avec leurs propres enfants, désir qui cependant se heurte à d'autres aspirations telles que des projets professionnels (Maryse, Annabelle, France). Souvent pour la première fois lors de l'entrevue, elles confrontent l'idéalisation de leur rôle dans la CTF avec et des aspirations professionnelles. Les stratégies de modification de parcours salarial se modèlent en partie sur cette réflexion.

3.3.3 Le milieu socio-économique

Une vaste part de la définition du rôle de chacun est de toute évidence dans la séparation des tâches. Comme nous l'avons vu précédemment, les participantes à notre recherche sont originaires de milieux ouvriers à classe moyenne et Thompson nous éclaire sur la répartition des tâches dans ce type de milieu que nous étudions dans le cadre de notre propre échantillon en soutenant que : « Thoits (1987 :21) contended that middle and upper-class wives and husbands will be first to change their division of labour by gender. » (Thompson,1989 : 61). Nous sommes donc conscients, à la lumière de ces ouvrages scientifiques, que les aspirations étudiées ne sont pas les plus innovatrices. Cependant, elles ont l'avantage de voir la division du travail répartie plus équitablement, non seulement dans les finances, mais aussi au point de vue des responsabilités (Thompson : 1989 :48).

Effectivement, Kellerhals et al ont distingué trois schémas de différenciation des tâches qui sont reliés au milieu socio-économique. Les coupures n'y sont pas nettes, mais l'idée générale nous guide quant à notre propre objet d'étude. Le premier ne fait aucune distinction dans la séparation des tâches domestique ; c'est la symétrie des rôles et c'est ce qui caractérise

le milieu des universitaires et para-universitaires. Le second est celui de la différenciation sectorielle, où les deux membres du couple travaillent à l'extérieur, mais la femme est toujours la principale responsable du fonctionnement du foyer ; ce schéma est plus répandu dans les milieux populaires que chez les cadres. Finalement, on distingue le schéma de nette différenciation où la femme s'occupe entièrement du domestique et l'homme est le pourvoyeur principal (Kellerhals et al, 1989 : 139).

Ces trois catégories sont un reflet des différents types de familles proposées par la littérature. Nous voyons par cela non seulement que les rôles sont souvent répartis différemment selon l'appartenance socioprofessionnelle, mais aussi que ces types de famille ne sont pas à considérer linéairement en termes de chronologie car ils ne font pas sentir leurs effets en même temps (Segalen, 1981).

Bien sûr, les modèles ne sont pas tous apparus d'un coup et la séparation des tâches que l'on retrouve dans certains milieux s'est faite progressivement. Lorsque les femmes ont commencé à s'emparer de leur part du marché du travail, il y a quelques décennies, la division du domestique a dû se renégocier en fonction de cette nouvelle réalité et cela a entraîné une plus grande participation des conjoints dans les tâches, surtout celles

reliées aux soins des enfants (Balakrishnan et al, 1993: 168). Les attitudes ont aussi changé et même s'il existe une certaine part de la population qui applique d'autres formes familiales, il reste que depuis les années 1980 la plupart des gens appuient l'idée d'un partage plus équitable des tâches domestiques (Duffy and Pupo, 1992).

Il reste néanmoins que certains auteurs constatent dans leurs recherches que la réelle symétrie des rôles n'est peut-être pas encore appliquée et soutiennent que malgré tout et peu importe le milieu d'origine, les femmes sont toujours les responsables principales du poids des tâches reliées à la famille.

« Mothers, regardless of whether they are employed, carry 90 % of the burden of responsibility for child care: they plan, organize, delegate, supervise, and schedule. Women remain the primary caretakers. » (Thompson : 1989)

D'ailleurs, c'est aussi à partir de ce raisonnement que fut construit le concept de la fameuse double journée de travail que nous avons mentionnée dans la question de départ.

Mais qu'en est-il actuellement ; les aspirations des jeunes femmes que nous avons interrogées cadrent-elles avec ces propositions? Pour éclairer le thème, mentionnons cette citation de Dandurand et Bernier qui illustre pour nous des indices suggérant la répétition du modèle de division du travail :

« Pour les nouvelles générations, plus que pour les précédentes, la formation du lien amoureux paraît aussi mettre en jeu une solidarité de classe d'âge, découlant du fait qu'hommes et femmes ont aujourd'hui à se préparer à remplir à peu près les mêmes rôles, et sont appelés à parcourir durant la phase d'entrée à l'âge adulte des itinéraires socioprofessionnels et socio-affectifs assez similaires. Les rapports hommes-femmes s'engageant maintenant sur une base plus symétrique, chacun reconnaissant la légitimité pour l'autre d'avoir un projet de vie personnel et d'y consacrer une large part de son temps et de ses énergies, cela tend à conférer à la relation amoureuse une fonction plus ou moins explicite de support mutuel, inscrite dans une dynamique d'attention et de soutien réciproque entre 'copains'. En conférant à la cohabitation amoureuse les avantages d'un groupe d'entraide, cette solidarité de classe d'âge crée des conditions favorables à une cristallisation, dès le début de la vingtaine, d'unions cohabitantes dont certaines peuvent devenir durables sans être pour autant orientées vers la durée » (Dandurand et Bernier, 1994).

En d'autres termes, nos répondantes font partie de la jeunesse, mais elles sont aussi situées dans un milieu socioprofessionnel ouvrier ou de classe moyenne. À la lumière des informations fournies par les différents auteurs précédemment discutés, nous ne pouvons conclure hors de tout doute que les jeunes sont tous dans la même situation de rôles, c'est-à-dire de soutien réciproque dans des situations similaires.

Quoique les aspirations professionnelles et familiales soient, tel qu'anticipé, assez clairement établies, il n'en va pas toujours de même des réelles stratégies de conciliation. Nous verrons

dans le chapitre suivant les détails de ces stratégies et comment leur perception réelle des rôles entraîne une formation particulière d'anticipations relatives à la CTF.

CHAPITRE 4: LES STRATÉGIES DE CONCILIATION

4.1 Soutiens humains

4.1.1 Conjoint

Après avoir fait un survol de l'état des aspirations familiales et professionnelles, nous voici au dernier segment de notre exposé qui a pour objet les stratégies de conciliation. Parmi les thèmes que nous aborderons ici, vous retrouverez certainement en parallèle les aspects déjà discutés de la CTF. Voici donc les différentes stratégies dont se dotent nos étudiantes au sein de leurs aspirations de CTF, en confrontation avec ce que nous enseignons à ce sujet la littérature sociologique.

Pour la plupart des répondantes (Maryse, Catherine, France, Annabelle, Josée), une des stratégies de conciliation qui a été mise de l'avant comme étant des plus avantageuses est la participation active du conjoint dans la sphère domestique. Dans les aspirations des étudiantes interrogées, on dénote que le conjoint devient de plus en plus un élément clé dans la gestion de toutes les sphères de la vie des jeunes femmes. Par exemple, Josée soutient que « ... d'avoir un travail à temps plein et les enfants en plus, c'est difficile si ton homme ne t'aide pas. » Aussi,

France va dans le même sens en partageant sa vision du partage de cette manière :

« Moi, avec mon chum, je verrais ça bien... tu sais ce n'est pas tout le temps moi qui fait tout pour élever l'enfant et ce n'est pas tout le temps moi qui me lève. Je vois ça vraiment en commun. Peut-être que moi je resterais à la maison pour être avec mon enfant, mais il va le faire au moins un peu. Il n'y a pas que moi. (...) Ce n'est pas évident d'élever des enfants en même temps que le travail mais si tu t'établis un plan, comme avec ton copain, si tu peux te séparer les tâches, je pense que ça va faciliter tout ça. »

Dans la littérature, par contre, on soutient que la participation du conjoint aux différentes tâches domestiques n'est pas celle que l'on voudrait et qu'en fait, le statut d'emploi de la femme n'a qu'une influence minime sur l'implication quotidienne du conjoint dans les tâches domestiques (PUQ, 1995 : 168). La plus jeune génération d'hommes serait-elle si différente ? Nous ne pouvons ici comparer aspirations actuelles et aspirations de la génération précédente, ni les confronter aux faits réels. Cependant, nos lectures nous lancent une piste à suivre en soutenant que les jeunes vivent en effet des relations de genre différentes de celles de leurs aînés.

Il y a deux points essentiels à retenir relativement au rapport entre les genres dans le cadre de la CTF. Premièrement, les jeunes en général ont plus tendance à y vivre une certaine symétrie et un partage des tâches, et ce, encore plus clairement

dans leurs aspirations que dans les pratiques²⁴. Ensuite, certains des propos que nous avons recueillis indiquent que la prise en charge du domestique se fait dans la plus grande partie par les femmes, et ce, même dans les aspirations. Par exemple, Josée affirme que le conjoint, quoique essentiel au bon fonctionnement de la CTF, est plus comme un *soutien* à l'entretien familial. Le décalage entre aspiration et réalité n'est peut-être donc pas si prononcé que nous aurions pu le croire au départ.

Ces points nous conduisent à conclure sur les aspirations de répartition des rôles comme étant des témoins d'un changement progressif des attitudes envers la CTF, ce qui signifie que celle-ci pourra évoluer encore bien davantage dans un sens où même les membres de la société appartenant à une strate socio-économique moyenne ou même ouvrière vivront différemment cette gestion. Une voie de changement s'est peut-être ouverte de ce côté.

Passons aux autres stratégies anticipées par les jeunes femmes afin d'allier le travail et la famille.

4.1.2 Parents et Beaux-parents

²⁴ Voir plus haut pour les références, il s'agit ici d'un bref résumé de ce qu'on a vu auparavant.

Une autre considérable tactique de CTF qui est a été soulevée dans les propos des répondantes est la participation active des parents du couple comme moyen de garde de l'enfant. D'ailleurs, nos lectures nous apprennent que plusieurs femmes de milieux plutôt populaires peuvent faire appel à leur mère ou belle-mère plus facilement, lorsqu'il y a proximité résidentielle, en tant que gardienne à temps partiel ou à des moments précis de l'horaire (Dandurand et Ouellette, 1991 : 147). Pour illustrer cette situation au sein de notre échantillon, prenons les propos d'Annabelle :

« J'aimerais ça que mon mari s'en occupe plus, mon mari et mes parents et beaux-parents, vraiment mon cercle limite. Si eux autres peuvent m'aider, ça va super bien aller. (...) Moi j'ai des parents formidables et lui aussi donc ça peut très bien fonctionner ensemble. »

Selon Dandurand et Ouellette, l'importance de la contribution des membres de la famille dans la conciliation dépasse grandement la simple entraide d'appoint permettant une diminution de la charge de travail domestique. Le fait qu'ils participent ou non à cette forme d'entraide influence directement le rapport des femmes au monde professionnel en levant ou en implantant des obstacles à leur participation active. Le soutien familial a donc une large part de responsabilité dans la

disponibilité que les femmes peuvent accorder à l'une et l'autre des facettes de la CTF (Dandurand et Ouellette, 1991 : 157).

4.1.3 Modes de garde à rémunération

Parmi les possibilités de gardiennage, hormis la famille, il existe bien sûr tous les types de garderies payantes. Les aspirations de nos jeunes femmes à l'égard de cet aspect de la conciliation sont divisées. D'un côté, certaines répondantes valorisent les garderies en soulignant que le contact avec d'autres enfants et d'autres adultes que ceux qui composent la cellule familiale favorise la socialisation de l'enfant, tandis que de l'autre, on craint que la garderie entraîne la perte de contrôle des valeurs qui composent l'éducation de l'enfant. La dualité qui caractérise les aspirations de notre échantillon se comprend davantage à la lumière de la recherche de Dandurand et Ouellette :

« Ceux qui utilisent la garderie valorisent la socialisation de l'enfant en dehors du foyer et le développement de son autonomie. Ceux qui définissent plutôt leur foyer comme le refuge des enfants contre les exigences de la vie de groupe et de l'école préfèrent compter sur une gardienne ou, assez tôt, accepteront que les enfants rentrent seuls à la maison, à moins qu'ils puissent aménager leurs horaires pour, eux aussi, rentrer tôt et être auprès des enfants. » (Dandurand et Ouellette, 1991 : 144)

L'opposition pour nos répondantes se situe à deux niveaux. Premièrement, il y a les deux visions selon lesquelles les modes de garde rémunérés sont positifs ou négatifs pour l'enfant, comme nous venons tout juste de le voir. Ensuite, il y a l'opposition interne qui divise les répondantes en elles-mêmes. Cette dernière dualité relève de l'ambivalence entre l'idéal parental qu'elles visent et la réalité qu'elles entrevoient. Ce processus est bien résumé dans l'extrait suivant issu du propos de Maryse :

« Je me dis que disons qu'on soit capable de les faire garder en moyenne juste deux fois par semaine, ce n'est pas si pire. Il y a des enfants qui se font garder plus que ça. Puis je suppose qu'en vieillissant, mes valeurs vont tomber un peu par rapport à les faire trop garder, j'imagine que je vais me rendre à l'évidence que ce n'est pas si pire que ça. C'est juste que je me dis qu'il y a tellement d'enfants qui sacrent et qui font des affaires en bas âge, là. (...) J'imagine qu'il y a un juste milieu aussi, par rapport à faire garder trop... puis aussi si jamais tu trouves quelqu'un qui a les mêmes valeurs que toi, peut-être que ça aide en quelque part, tu sais. J'imagine que ça va aider, si jamais elle fait un bout de l'élevage de l'enfant, bien je sais que ça va être selon les mêmes valeurs que moi. »

Aussi, il est clairement soutenu dans les entrevues que si la garde alternée avec le conjoint se révèle difficile ou impossible, la garderie en milieu familial est vue comme une alternative douce à la présence continue d'un parent avec le(s) enfant(s) par rapport aux garderies ordinaires. À ce propos, Dandurand et Ouellette

(1991 : 140) notent que ceci ressort nettement plus dans les milieux populaires, ce qui est d'ailleurs plutôt représentatif de notre échantillonnage.

4.1.4 Contrôle des naissances

Alors que nous ne pouvons pas réellement inclure le contrôle des naissances comme une stratégie de conciliation comme telle, notons que les répondantes ont tout de même exprimé leur réflexion à l'égard des naissances possibles dans le cadre de leurs désirs professionnels (Julie et Annabelle). Dans plusieurs cas, leurs ambitions comprennent un emploi à horaire très chargé et demandant une implication particulièrement intense. Elles se sont donc demandé si une certaine limite ou un rejet de la maternité pourrait être la solution aux difficultés proposées par leur futur emploi. Leur désir de famille nombreuse est bloqué par les limites qu'impose la CTF. Dans le cas d'Annabelle, la pensée s'oriente ensuite vers diverses autres stratégies rendant la conciliation possible malgré son choix professionnel. Dans le cas de Julie, le contrôle du nombre des naissances semble demeurer de fait une planification bien définie dans son parcours de vie.

Cela démontre bien comment l'articulation des stratégies n'est pas vraiment en place de manière précise et les formes que leurs aspirations prennent sont encore élémentaires. Nous croyons néanmoins que le partage de ces réflexions nous indique l'inquiétude principale témoignée lors des entrevues : l'étape d'insertion professionnelle, celle que les répondantes priorisent sur le reste des éléments composant la CTF.

Les modifications de forme conjugale et familiale, ainsi que l'aide extérieure ne sont qu'une partie de la CTF. En effet, les stratégies englobent aussi des adaptations en rapport avec le travail. Les aspirations de nos intéressées en sont aussi imprégnées, comme nous allons le constater dans les pages qui suivent.

4.2 Les modifications professionnelles

4.2.1 Discontinuités

Les formes que peuvent prendre les modifications professionnelles pour les fins de CTF sont nombreuses. Parmi elles, la discontinuité est une stratégie mise en forme chez des femmes activement impliquées sur le marché du travail ; on nomme « discontinuité » une ou plusieurs périodes d'arrêt de

travail d'une durée minimale d'un an (Kempeneers, 1992 : 89). Le taux d'activité des femmes en général a pu se stabiliser d'une certaine façon depuis les années quatre-vingt, mais il est clair que la discontinuité demeure malgré tout un phénomène assez courant. (Barrère-Maurisson, 1983 : 34).

Comme le soulignent Dandurand et Ouellette (1991 : 132), la continuité ou l'arrêt temporaire de travail des femmes après une naissance est fortement influencé par le milieu socio-économique dans lequel les femmes évoluent. En effet, lorsqu'il s'agit de classe moyenne, les femmes ont plus tendance à interrompre leur emploi pour des raisons familiales ou autres. Quant à nos répondantes, issues de la nouvelle génération, désirent-elles emboîter le pas à cette discontinuité ?

« ... les générations féminines récentes parviennent-elles, mieux que leurs aînées, à se maintenir sans interruption sur le marché de l'emploi? La progression irréversible des taux d'activité féminine par âge pourrait en effet vouloir indiquer une tendance en ce sens. » (Kempeneers, 1992 : 169)

« Il s'agit en effet de savoir si cette hausse des taux indique une tendance des générations féminines récentes à se maintenir en emploi de façon plus constante que les générations antérieures ou bien si on assiste plutôt, au fil des générations, à la mise au travail d'un nombre croissant de femmes qui, individuellement, restent soumises à un rythme inchangé de discontinuité. » (Kempeneers, 1991 : 12)

D'après les entrevues que nous avons réalisées, les jeunes femmes de notre échantillon mentionnent diverses stratégies de conciliation dont la discontinuité dans leur emploi. L'analyse des propos démontre que la discontinuité est souvent envisagée comme une solution principale, particulièrement lors de la naissance du premier enfant. Par contre, les aspirations en termes d'interruption de travail sont parfois floues puisque la réflexion à ce sujet s'opère dans certains cas pour la première fois lors de l'entrevue.

Mais si les répondantes mentionnent cette stratégie, elles le font également pour une autre forme de discontinuité d'autant plus populaire. Dans tous les propos des interrogées, cet élément nous a particulièrement surpris. On y a clairement proposé une stratégie de conciliation travail-famille tout à fait hors du commun qui, selon nous, souligne l'ampleur du changement dans les rôles sexuels au sein de la famille et stimule notre réflexion quant aux modèles conjugaux proposés dans la littérature. Voici un extrait du propos de Virginie qui démontre bien ce qu'il en est :

« Au pire, ce que j'aimerais c'est que mettons que la première année moi je prendrais congé et la deuxième année ça serait mon chum. Comme ça, il y aurait deux ans et mon enfant aurait une vie vraiment... »

Elle propose donc une discontinuité du travail de son conjoint afin de garantir à son enfant une présence parentale continue au cours des premières années de sa vie, chose qu'elle considère comme décisive mais qu'elle trouve difficile à réaliser par une unique modification de son rapport au travail. Elle poursuit ensuite de cette manière :

« C'est comme une femme ce gars-là ! (rires) Tu sais, le rôle type d'une femme qu'on est en train de laisser de côté, lui il est comme ça. Il fait tout ce que nos mères faisaient, là, lui il fait ça : ménage, lavage, repassage, vaisselle, etc. »

« L'homme au foyer », que ce soit de manière permanente ou en tant que discontinuité, peut sembler utopique de prime abord, surtout lorsqu'on se souvient de nos conclusions précédentes relatives à la prise en charge du domestique par la femme. Par contre, les suggestions des jeunes femmes vont fortement dans le sens de l'existence possible de l'homme à la maison que nous ne pouvons passer à côté de cette idée.

Virginie et les autres sont par l'expression de ces aspirations les porte-parole de ce changement d'attitude chez les jeunes par rapport à la conciliation. En effet, Annabelle aussi nous dit à propos de son choix de travail qui implique beaucoup de voyages : « en tout cas mon copain m'encourage beaucoup ; ce n'est pas pire qu'un homme d'affaires qui part en voyage puis que

la conjointe est à la maison pour prendre soin des enfants. » Il y a aussi d'autres indices dans les entretiens qui peuvent nous indiquer la présence d'une ouverture face aux hommes qui restent à temps plein à domicile. Aussi, Julie mentionne :

« Oui, il m'en a déjà parlé. Je n'ai pas de trouble avec ça, s'il veut rester, qu'il le fasse. Avec l'emploi que j'aurai si je deviens C.A., bien on aura les moyens et en plus on aura travaillé jusqu'à ce temps-là. (...) Pour les soins aux enfants comme pour dans la maison... si tu voyais le chum que j'ai (rires)! Bien là je suis à l'école le jour et le soir je travaille donc c'est lui qui entretient la maison. Il fait tout, même les comptes et tout (rires). Il va peut-être même être plus porté à s'occuper des enfants que moi. »

Ces indices issus de nos données nous permettent d'insérer sur la liste des modèles familiaux un nouveau modèle, celui où les hommes ont la possibilité et même la responsabilité de prendre en charge au moins une partie du domestique. Cependant, il ne faut pas se précipiter dans la conclusion que nous tendons uniformément vers ce type d'arrangement familial, mais plutôt garder en tête qu'il s'agit de la multiplicité croissante des options possibles et surtout prendre conscience que ces changements ne surviennent pas partout ni simultanément.

4.2.2 Formes d'emploi

Afin de gérer la CTF, plusieurs des jeunes femmes interrogées ont réfléchi à des stratégies de modification de leur mode de travail afin d'offrir une plus grande disponibilité au domestique. Les possibilités qu'elles ont anticipées sont le travail à temps partiel, le travail à la maison et l'horaire de travail flexible. Dans une étude de Fahmy, on suggère une série d'aspirations relatives au statut ou au régime de travail féminin faisant partie des stratégies des femmes pour gérer la CTF. L'auteur propose quatre objectifs principaux que voici :

- l'accès à la permanence
- l'accès au temps plein
- l'accès au temps flexible ou au temps réduit
- le passage du statut de salariée à celui d'entrepreneure (Fahmy, 1992 : 61)

Puisque nous avons aussi tenté de dégager les diverses stratégies de modification du cheminement professionnel en fonction de la dualité travail-famille, ces quatre éléments guident notre interprétation des aspirations de modification de cheminement salarial chez notre échantillon. L'horaire de travail à temps partiel est un bon exemple de stratégie de base suggérée dans la littérature et que nous avons retrouvée dans les aspirations de nos répondantes, et ce parfois même en association à d'autres formes comme la discontinuité.

« Mais parce qu'elles veulent être « de bonnes mères », elles se disent prêtes à accorder une priorité ponctuelle au projet parental: certaines pensent, après les naissances, à se retirer temporairement du marché du travail ou à y demeurer à temps partiel; d'autres ont choisi leur spécialité professionnelle dans la perspective de leur projet de maternité (vg. carrière moins accaparante, possibilité de travailler à la maison); certaines enfin s'attendent à devoir, davantage que leur conjoint, s'occuper des enfants en bas âge. » (Dandurand et Bernier, 1995 : 157)

Par contre, la croyance populaire et les aspirations de nos propres répondantes mettent l'accent sur les stratégies de modification d'emploi dues à la présence d'enfants. Selon notre recherche documentaire, cela n'en compose pas nécessairement la raison majeure. En effet, pour les femmes qui ne travaillent pas à temps plein pour des fins de CTF, ce qui représente plus du quart des femmes, on constate que les conditions du marché de l'emploi obtiennent 54 % de l'explication de leur choix de mode de travail, tandis que les enfants ne compte que pour 21 % (Kempeneers, 1987 : 65)

Dans leur étude comparative de femmes de différents quartiers de Montréal, Dandurand et Ouellette soutiennent que les résidentes de Saint-Henri, principalement issues de milieux ouvriers, ont des stratégies qui allient le travail rémunéré effectué à domicile et/ou un travail qui requiert une présence sur le site

mais dont l'horaire permet une alternance avec celui du conjoint (Dandurand et Ouellette, 1991: 133).

L'horaire est en effet d'une importance capitale dans les choix de CTF. Les stratégies adoptées s'orientent souvent vers une fusion des heures de travail rémunérées en des blocs horaires condensés dans le quotidien et/ou dans la semaine de travail. Cette méthode permet aux femmes d'assurer une présence à la maison qui est plus substantielle ; par exemple les heures de la cinquième journée de la semaine se répartissent sur les quatre premiers jours et ainsi « libèrent » la salariée d'un jour de la semaine (Barrère-Maurisson, 1983 : 38).

Cependant, bien que les répondantes aient mentionné des idées comme « la semaine de quatre jours » ou la possibilité d'avoir son bureau à la maison, il reste que les résultats ne sont pas concluants. Le propos est souvent peu étoffé et il regorge d'incohérences. Pour nous, cela indique que les véritables stratégies de conciliation comme telles ne sont pas complètement formées au moment de l'enquête.

Par contre, un thème récurrent en tant que stratégie dans les entrevues fut celui de la « femme au foyer ». Nous ne reviendrons pas sur l'ambivalence décrite auparavant, mais il est important de voir à quel point les aspirations en sont imprégnées

à plusieurs niveaux. Ici, on comprend qu'il ne s'agit pas réellement de femme au foyer en tant que stratégie puisque alors la sphère du travail serait exclue et par conséquent, la CTF ne s'appliquerait plus. Il est plutôt question d'une discontinuité allongée sur plusieurs années et qui n'envisage pas à court terme un retour au travail, même si cela ne l'exclut pas éventuellement.

4.2.3 Femme au foyer

Une raison qui expliquerait cette préoccupation tient au fait que l'échantillon est composé d'un groupe de jeunes femmes ayant peu de scolarité à leur actif.

« En outre, les femmes les moins scolarisées sont aussi les plus susceptibles d'être exclues du marché du travail: 76% des femmes qui ont moins de neuf ans de scolarité se retrouvent au sein de la population inactive, alors que seulement 19,2% des graduées universitaires vivent la même situation. » (Descarries, Gill et Séguin, 1991 : 84)

Malgré cela, nous pouvons être surpris lorsqu'on réalise que les femmes qui demeurent au foyer sont aujourd'hui beaucoup plus rares. (Corbeil, Descarries, Gill et Séguin, 1991 : 87). En effet, une estimation réaliste de la population canadienne des femmes au foyer en 1991 se trouve autour de 30 % et plus de la moitié de celles-ci sont âgées de 55 ans ou plus (Corbeil, Descarries, Gill et Séguin, 1991 : 81). Pour celles qui sont plus

jeunes, le temps passé au foyer est plus représentatif d'un problème d'insertion au sein du marché du travail. En effet, les contraintes reliées à la sous-qualification, aux modes de garde et au partage des tâches domestiques les entretiennent dans un rôle de femme au foyer souvent malgré elles (Corbeil, Descarries, Gill et Séguin, 1991 : 83).

La femme qui reste au foyer par aisance financière est pratiquement devenue rare et cette assignation au retrait prolongé du marché du travail semble souvent être loin de la situation enviable qu'on lui attribue généralement. Josée exprime bien comment l'image des femmes au foyer est celle de femmes comblées financièrement :

« Si j'étais riche, je resterais tout le temps avec eux autres [enfants]. (...) Bien on est rendus dans une société où il n'y a pas beaucoup de femmes qui restent au foyer, puis la plupart qui étaient au foyer, elles travaillent maintenant. Ma mère, O.K., elle a été chanceuse, elle a pogné mon père qui était assez riche quand ils se sont mariés et puis là son chum aussi, il a pas mal de bidous (rires). Elle, elle a pu rester au foyer. »

Néanmoins, les jeunes femmes qui ont participé aux entretiens en traitent abondamment, que ce soit dans l'idéal de leurs aspirations pour l'éducation de leurs enfants ou bien au contraire, en tant qu'identification par opposition. Alors que la situation de femme au foyer peut sembler être l'idéal à atteindre

pour les répondantes, sans nécessairement coller avec les réelles aspirations, elle peut sembler être un statut à carrément éviter. Quand on leur demande comment elles planifient leur organisation entre le travail et la famille, certaines se dissocient de l'image qu'elles ont de la femme au foyer. Malgré tout, notons que l'ambivalence demeure.

En effet, Maryse par exemple illustre bien cette position ; le processus de réflexion passe d'un idéal de rester à la maison à temps plein pour élever les enfants (d'ailleurs comme la mère de la répondante l'a fait elle-même) à une aspiration plus réelle considérant son désir professionnel et impliquant des stratégies nécessaires au compromis entre les deux sphères. L'aspiration prend aussi en considération les perceptions par rapport aux différents modes de garde disponibles.

« Puis non plus, je n'ai vraiment pas envie que mes gardiennes élèvent mes enfants à ma place. Ça c'est absolument capital pour moi. (...) Moi j'ai été élevée par ma mère quand elle avait ses enfants elle-même et j'ai été tellement heureuse comme ça. Moi si mon chum était docteur, je pense que je resterais à la maison, sauf que là, la situation est différente. Je veux faire ça aussi, mais ça va dépendre. Après que j'aurai ouvert mon école de karaté, ça va dépendre si j'aurai le temps... si j'ai le temps, on peut « switcher », Mathieu va chercher les enfants et on peut s'arranger pour qu'ils se fassent garder de façon minime. »

Pour Annabelle c'est le processus inverse de réflexion pour arriver au même résultat :

« C'est sûr que je vais continuer à travailler. Je ne suis pas la femme au foyer qui reste pour élever les enfants et qui continue sa vie plus tard. Je veux toujours être active dans ce sens-là. Mais pour savoir la période que je vais arrêter quand je vais avoir mes premiers bébés, ça sera le temps que ça va durer. Ça va être jusqu'au temps où ils seront prêts à se laisser prendre par... bien je ne sais pas, c'est bizarre en dedans de moi. Il me semble qu'avant c'était tellement plus facile : la femme restait à la maison, elle travaillait plus ou moins... mais maintenant il y a tellement de femmes de carrière. Il y a tellement de bébés promenés d'un bord ou de l'autre. Moi je n'ai jamais été gardée de ma vie, tu sais. »

4.3 Limites des aspirations

Certains passages, comme nous l'avons mentionné au cours de l'exposé, ainsi que certaines hésitations dans les propos nous instruisent sur le statut des aspirations des jeunes femmes quant à la conciliation. De ce fait, le langage est généralement affirmatif et même dans certains cas, malgré des incertitudes occasionnelles, les sphères professionnelles et familiales sont planifiées avec une assez grande précision.

Par contre, lorsque les questions relatives à la gestion simultanée des deux sphères apparaissent en cours d'entretien, les répondantes hésitent et y réfléchissent parfois pour la première fois. En effet, les phrases telles : « Bien je ne sais pas

trop... je n'y ai pas vraiment pensé» (Élizabeth), « Je ne sais pas (...) je n'ai jamais pensé à ça! ». Aussi, on note dans l'entrevue d'Annabelle une formulation encore plus éloquente: « On dirait que j'aimerais faire les deux, être tout le temps avec mon enfant et faire mes projets. Ça pourrait marcher, mais je ne sais pas comment encore. »

Un extrait pertinent de la littérature nous permet de situer nos répondantes face aux recherches précédentes face à cette incertitude relative aux moyens à prendre pour gérer la CTF :

« Si quelques-uns des jeunes adultes interrogés accordent une nette priorité au projet familial et quelques autres privilégient les projets professionnel et personnel, la majorité d'entre eux disent vouloir 'tout concilier'. » (Dandurand et Bernier, 1995 : 160)

Aussi, les rires de loin plus fréquents dans ces parties du propos peuvent laisser supposer un certain inconfort de la part des répondantes, une recherche du choix de réponse ou bien même un effet de surprise. Ces éléments peuvent exprimer de l'incertitude : le flou des aspirations directement reliées à la conciliation entre le travail et la famille.

De plus, les répondantes font souvent place à l'adaptation dans leurs aspirations dépendamment des expériences qu'elles

vivront. Par exemple, Élizabeth nous dit : « Je verrai dans ce temps-là comment ça se passe et je déciderai à ce moment. » et France de soutenir à son tour : « on va voir ce qui va arriver » et « Je verrai pour le deuxième selon comment ça a été pour le premier et je m'ajusterai en conséquence. »

Conclusion

Nous vous avons présenté les résultats de notre recherche portant sur les aspirations de conciliation entre le travail et la famille. Nous avons tenté de mettre en lumière l'évolution des attitudes face à cette conciliation dans le contexte où des changements sociaux importants s'opèrent. Nous avons vu comment ces femmes, par rapport à leur cheminement actuel, construisent les représentations de leur situation d'emploi, de la planification familiale et des stratégies de conciliation.

Dans chacune des parties du texte, nous avons pris la liberté de composer le texte de manière à ce que les données que nous avons recueillies soient confrontées directement avec la littérature sociologique pertinente. Le tout se présente donc sous une forme plus thématique, ce qui laisse d'ailleurs la possibilité au lecteur qui s'intéresse à un des aspects de la CTF que nous couvrons de procéder à une lecture plus sélective.

Rappelons maintenant les objectifs de la recherche. Premièrement, nous avons déterminé comment s'articulent les aspirations professionnelles des répondantes selon les changements au sein du marché du travail. La littérature nous informe en effet sur le rapport au travail des jeunes femmes. Celles-ci sont dans une situation particulièrement précaire

puisqu'elles héritent d'une double difficulté d'insertion dans le marché de l'emploi. En tant que jeunes, elles ont le défi de trouver un emploi qui leur convienne et en plus elles font face au déséquilibre entre les genres. Compte tenu de ces facteurs énoncés par les auteurs auxquels nous nous sommes référés, nous avons considéré les aspirations professionnelles de nos répondantes.

Une des priorités des membres de l'échantillon est la rapidité d'accès sur le marché du travail. Cette formation accélérée en secrétariat leur permet de se munir d'outils pour avoir promptement accès à un emploi qui leur convient. Aussi, ce diplôme agit en tant que stratégie pour contrer la précarité d'emploi. En effet, les répondantes soutiennent qu'elles suivent ce cours car il leur offre une garantie contre tout échec d'autres projets professionnels. Pour elles, il s'agit donc d'une forme d'assurance-emploi. Le contexte actuel du monde du travail a donc modelé les choix et aspirations de notre échantillon, qui s'est adapté en construisant des stratégies.

Deuxièmement, nous avons tenté de saisir la forme que prennent les aspirations de vie de famille et de conjugalité compte tenu de la multiplication des formes à cet égard dans notre société. Les ouvrages consultés nous ont donné un point

de départ en traitant de la cohabitation (*mariage à l'essai*), de l'union libre et du mariage. À ce sujet, nos répondantes se sont distinguées de cette littérature en suggérant une nouvelle forme de conjugalité : les fiançailles. Ces fiançailles sont innovatrices car elles ne mènent pas toujours à un mariage imminent, tel que pratiqué traditionnellement. Les facteurs poussant plusieurs des femmes interrogées à poser ce geste sont pluriels. D'abord, il symbolise une officialisation de l'union, mais sans l'engagement légal que le mariage implique et certainement moins dispendieux. Il assure aussi aux répondantes un sentiment de plus grande stabilité du couple que l'union libre, cette stabilité étant le principal défi de la conjugalité. Or, cette forme de conjugalité présente à cette étape du cheminement des jeunes femmes interrogées constitue une construction de stratégie pour faire face au nouveau contexte. Les aspirations en termes de CTF s'en trouvent nécessairement imprégnées.

En ce qui a trait à la famille, toutes les répondantes estiment que la maternité est un projet important dans leur vie. Ce fort désir d'enfant chez les jeunes femmes que nous avons interrogées est toutefois nuancé par une condition : une situation matérielle qui leur serait adéquate. Nous voyons donc se profiler ici un lien entre les aspirations professionnelles et familiales.

Cependant, nous avons conclu que cette conciliation n'est pas encore des plus claires au sein des aspirations de notre échantillon.

Relativement aux changements de forme de la famille actuelle, nos lectures en ont souligné deux modèles principaux : la *famille traditionnelle* et la *famille à deux actifs*. Les jeunes femmes qui ont participé à notre recherche expriment une ambivalence par rapport à leurs aspirations de rôle et leur attachement à un certain type de famille tel que décrit dans la littérature. En effet, certaines désirent être omniprésentes dans la vie de leurs enfants, c'est-à-dire assurer une présence constante auprès d'eux, tout en planifiant des projets de carrière ne permettant pas cette disponibilité. C'est là qu'entre en ligne de compte la CTF.

Finalement, nous avons analysé les aspirations en matière de CTF recueillies à ce moment du cheminement de ces jeunes femmes. Outre les stratégies de soutien familial et de modification de trajectoires professionnelles, nous désirions par ce biais entrevoir s'il était question d'innovations notoires ou bien si les répondantes s'inscrivaient plutôt dans la foulée de ce que la littérature sociologique nous apprend sur la CTF chez leurs aînées. La théorie de la division sexuelle du travail était ainsi

remise en cause, elle qui à son origine avait voulu constituer une expression pertinente des nouvelles réalités des années 1980. À la lumière de nos résultats, nous croyons que la saisie conjointe des deux sphères en changement (travail et famille) est toujours des plus pertinentes, mais la division sexuelle comme telle a de moins en moins sa place aujourd'hui. Les aspirations de nos participantes nous démontrent en effet des indices selon lesquels les représentations de genre évoluent dans un autre sens. De plus amples recherches pourraient permettre de déterminer dans quelle mesure les rapports entre les sexes se nivellent avec le temps et, évidemment, avec l'intervention théorique et pratique du féminisme. Pour nous, la conciliation travail-famille s'en est trouvée fortement marquée.

Donc comment s'articulent les aspirations de CTF chez les jeunes femmes d'aujourd'hui ? Elles sont en mutation, construites au fur et à mesure et riches de représentations des rapports sociaux découlant des changements sociaux majeurs qui touchent le monde du travail et la cellule familiale actuellement.

BIBLIOGRAPHIE

Aktouf, Omar. Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. 1987, PUQ, 213p.

Attias-Donfut, Claudine. Jeunesse et conjugaison des temps. in *Sociologie et Société*, vol XXVIII, no 1, printemps 1996, p.63-71.

Balakrishnan, T.R., Évelyne Lapierre-Adamcyk et Karol K. Krotki. Family and childbearing in Canada: a demographic analysis. University of Toronto Press, 1993. p.145-181. (Attitudes towards family and marriage).

Barrère-Maurisson, Marie-Agnès, Françoise Battagliola et Anne-Marie Daune-Richard. Trajectoires professionnelles des femmes et vie familiale. in *Consommation, revue de socio-économie*, vol.30, no 4, 1983. p.23-53.

Barry, Francine. Le travail de la femme au Québec: l'évolution de 1940 à 1970. P.U.Q. Montréal, 1977, 73 pages.

Beckett, Joyce Octavia. Working wives: a racial analysis. Phd in Social work, University of Michigan, 1977. 215 pages.

Bernier, Léon. L'amour aux temps du démariage. in *Sociologie et Sociétés*, vol. XXVIII, no 1, 1996, p.47-61.

Boutin, Gérard. L'entretien de recherche qualitatif, PUQ, 1997. 169p.

Cavalli, Alessandro et Galland, Olivier (dir.) L'allongement de la jeunesse, Observatoire du changement social en Europe occidentale, Actes Sud, 1993, 221p.

Centre de recherche en aménagement et en développement (C.R.A.D) de l'Université Laval. La conciliation travail-famille: le rôle des municipalités. 1994, 10 pages.

Centre pour l'étude des interactions biologique entre la santé et l'environnement (CINBIOSE). Concilier...l'inconciliable. La conciliation des responsabilités familiales et professionnelles dans trois milieux de travail de la région de Montréal. Étude exploratoire, Rapport présenté par Andrée-Lise Méthot et Louise Vandelac. 1993. 61 pages.

Chalude, Monique. La réinsertion professionnelle des femmes: initiatives et problématique. Commission des communautés européennes, Bruxelles, 1987. 151 pages.

Conseil du Statut de la Femme. Les femmes et la production sociale. 1983.

Dandurand, Renée, B. et Lise Saint-Jean. Des mères sans alliance: monoparentalité et désunions conjugales. IQRC, 1988. p. 25-107.

Dandurand, Renée, B. La famille n'est pas une île: changements de société et parcours de vie familiale. *Québec en Jeu.* PUM

Dandurand, Renée et Francine Descarries (dir.) Mères et travailleuses: de l'exception à la règle. IQRC, 1991.

Chap.1: Barrère-Maurisson, M.A. *Maternité et/ou travail: une comparaison des liens entre structures familiales et marché du travail dans les pays développés.*

Chap.3: Corbeil, Christine, Francine Descarries, Carmen Gill et Céline Séguin. *Une pratique de la maternité: les femmes au foyer.*

Chap.4: Lemieux, Denise et Lucie Mercier. *L'articulation travail-maternité: histoire d'une transition à travers des récits de vie.*

Chap.5:Dandurand, Renée et Françoise-Romaine Ouellette. *Travail des mères, garde des enfants et soutien de l'entourage dans trois quartiers montréalais.*

Chap.6: Duval, Michelle. *La mobilisation politique des mères-travailleuses en vue de changer l'organisation du travail.*

Dandurand, Renée B. Jeunes adultes et vie familiale. in *Jeunes adultes et précarité: contraintes et alternatives*, Actes du Colloque ACFAS, Conseil Permanent de la Jeunesse, 1995, p.29-36.

Dandurand, Renée B. et Bernier, Léon. Actualisation du projet d'enfant chez les jeunes adultes: une comparaison hommes-femmes. in *Jeunes adultes et précarité: contraintes et alternatives*, Actes du Colloque ACFAS, Conseil Permanent de la Jeunesse, 1995, p. 153-166.

David-McNeil, Jeannine et Évelyne Tardy. Les femmes: une longue marche vers l'égalité. in *Le Québec en jeu*. P.U.M. 1992. p.189-221.

Deniger, Marc-André, Gamache, Jocelyne et René, Jean-François. (dir.) Jeunesses: des illusions tranquilles, VLB Éditeur, 1986, 230p.

Descarries, Francine et Christine Corbeil (dir.) . Travail et vie familiale: une difficile articulation pour les mères en emploi. Centre de recherche féministe de l'UQAM, 1994. 27 pages.

Duffy, Ann et Morene Pupo. Part-Time Paradox: Connecting Gender, Work and Family. McClelland & Stewart Inc., Toronto, 1992. 318 pages.

Eckersley, Richard. Portraits of Youth: Understanding Young People's Relationship with the Future. in *Futures*, vol. 29, no 3, 1997, pp. 243-249.

Fahmy, Pauline. Femmes, entre vie et carrière: le difficile équilibre. Éditions Adage, Montréal, 1992. 187 pages.

Fournier, Claire et Évelyne Lapierre-Adamcyk. Croissance et renouvellement de la population québécoise: les réalités démographiques en métamorphose. in *Le québec en jeu*, P.U.M., 1992. p.163-186.

Galland, Olivier. Sociologie de la jeunesse. Armand Colin, 1997, 247p.

Gauthier, Madeleine. Précaires un jour...? ou quelques questions à propos de l'avenir des jeunes contemporains. in *Sociologie et Société*, vol XXVIII, no 1, printemps 1996, p. 135-146.

Gauvreau, Danielle. La fécondité incertaine. in *Sociologie et Sociétés*, vol. XXVI, no 2, 1994. P.U.M. p.111-127.

Glick, Paul C. et Sung-Ling Lin. More Young Adults are Living with Their Parents: Who are They? in *Journal of marriage and the Family*, no 48, 1986, p. 107-112.

Goldsmith, Elizabeth B. (éditeur). Work and Family: Theory, Research and Applications. Sage Publications, Newbury Park, 1989. 421 pages.

Granger, Denise. Réflexion sur les enjeux sociaux de la politique québécoise des garderies des années 1970-1982. in *Sociologie et Sociétés*, vol.XIX, no 1, 1987. p. 73-81.

Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives du Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal. La méthodologie qualitative: diversité des champs et des pratiques de recherche au Québec. 1997, 291p.

Guérin, Gilles, Sylvie Saint-Onge, Thierry Wils, Victor Haines, Renée Trottier et manon Simard. Les pratiques organisationnelles d'aide à la gestion de l'équilibre travail-famille: nature, caractéristiques et effets. Document de recherche de l'école des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1994. 85 pages.

Kaufmann, Jean-Claude. L'entretien compréhensif. 1994.

Kellerhals, J. , J.-F. Perrin, G. Steihauer-Cresson, L.Voneche et G. Wirth. Mariages au quotidien: inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale. éditions Pierre-Marcel Fabre, coll. Regards sociologiques.

Kempeneers, Marianne. Le travail au féminin: analyse démographique de la discontinuité professionnelle des femmes au Canada. Publications de l'Université de Montréal. 1992. p.61-97 et p.169-177.

Kempeneers, Marianne. Questions sur les femmes et le travail: une lecture de la crise. in *Sociologie et Sociétés*, vol.XIX, no 1, 1987. p.57-71.

Kempeneers, Marianne. La discontinuité professionnelle des femmes au Canada: permanence et changements. in *Population*, no 1, 1991. p.9-28.

Labelle, Micheline, Geneviève Turcotte, Marianne Kempeneers, Deirdre Meintel. Histoires d'immigrées:itinéraires d'ouvrières Colombiennes, Grecques, Haïtiennes et Portugaises de Montréal. Boréal, 1987. p. 9-27, 174-223, 243-248.

Laville, Jean-Louis. Jeunesse, travail et identité sociale. in *Sociologie et Société*, vol XXVIII, no 1, printemps 1996, p. 63-71.

Le Bourdais, Céline, Pierre J. Hamel et Paul Bernard. Le travail et l'ouvrage: charge et partage des tâches domestiques chez les

couples québécois. in *Sociologie et Sociétés*, vol.XIX, no 1, 1987. p.37-55.

Lemieux, Denise et Léon Bernier. La transmission intergénérationnelle dans les projets de procréation: une approche qualitative et subjective des changements démographiques au Québec. in *International Journal of Canadian Studies*, no hors série, 1993.

Lemieux, Denise et Lucie Mercier. La recherche sur les femmes au Québec, bilan et bibliographie. IQRC, coll. Instruments de travail, no 5. 1982. (chap. 3, le travail des femmes)

Manning, Wendy D. Marriage and Cohabitation Following Premarital Conception. in *Journal of Marriage and the Family* , no 55 (November 1993): 839-850.

Marange, Valérie. Les jeunes. Le monde Éditions, Marabout, 1995. 212p.

Michaels, Bonnie et Elizabeth McCarty. Solving the Work/Family Puzzle. Business One Irwin, Homewood, Illinois, 1992. 288 pages.

Oppenheimer, Valerie K. Work and the family, a study in social demography. University of California. L.A. Academic Press. 1982. 471 pages.

Peron, Yves, Évelyne Lapierre-Adamcyk et Denis Morissette. Le changement familial: aspects démographiques. in *Recherches sociographiques*, 1987, p.318-339.

Pronovost, Gilles. Les jeunes, le temps, la culture. in *Sociologie et Société*, vol XXVIII, no 1, printemps 1996, p. 147-158.

Publications du Québec. Les Québécoises déchiffrées: portrait statistique. 1995.

Quivy, Raymond et Luc van Campenhoudt. Manuel de recherche en sciences sociales. Dunod, Paris, 1995. 287 pages.

Rapport d'un sondage quantitatif présenté au secrétariat à la famille. La famille et le désir d'enfant. Le groupe Multi-Réseau, 1991, 15 pages.

René, Jean-François, Provost, Monique et Portebois, Viviane. Pauvreté des jeunes familles et insertion sociale et professionnelle. Actes du Colloque ACFAS, Conseil Permanent de la Jeunesse, 1995, p.103-120

Saint-Pierre, Marie Hélène et Marianne Kempeneers. L'interaction entre trajectoire professionnelle et trajectoire familiale: le cas d'employées de bureau à Montréal. texte soumis à *Canadian Woman Studies/Les cahiers de la femme*, vol.18, no 1, hiver 1997-1998. 16 pages.

Segalen, Martine. Sociologie de la famille. 1981

Thompson, Linda et Alexis J. Walker. Gender in Families: Women and Men in Marriage, Work, and Parenthood. in *Journal of Marriage and the Family*, 1989, p. 845-871.

Tilly, Louise A. et Joan W. Scott. Women, Work and Family. Éd. Methuen, N.Y. 1987, 274p.

Tremblay, Diane-Gabrielle. Chômage, emplois précaires et partage de l'emploi: pièges ou passerelles pour les jeunes? Actes du Colloque ACFAS, Conseil Permanent de la Jeunesse, 1995, p. 51-68

Trent, Katherine et Scott J. South. Sociodemographic Status, Parental Background, Childhood family Structure, and Attitudes

Toward Family Formation. *Journal of Marriage and the Family*, no 54 (1992), p. 427-439.

Valois, Jocelyne. Sociologie de la Famille au Québec. Éditions Centre Éducatif et Culturel, 1993, p.

Weiner, Lynn Y. From working girl to working mother: the female labor force in the U.S., 1820-1980. University of North Carolina Press, 1985. 187 pages.

Annexe 1

Guide d'entretien

1. Aspirations en emploi

- Choix du type d'études
- Emploi recherché par la suite et carrière future
- Autres options écartées
- Alternatives en cas de modification de parcours

1. Aspirations familiales

- Désir d'enfant(s)
- Âge lors de la (des) naissance(s)
- Intervalle de temps entre les naissances (si naissances multiples)

1. Conciliation

- Temps d'arrêt du travail lors de la (des) naissance (s)
- Perception de l'obstacle de la conciliation (facile ou difficile à surmonter, etc.)
- Temps d'arrêt du travail pour le conjoint en vue de la conciliation

- Le rôle de la mère par rapport au rôle du père (dans la maison, par rapport aux soins aux enfants, etc.)

1. Conjugalité

- Statut actuel du couple (type d'union)
- Aspirations face à l'avenir conjugal et familial avec le copain actuel
- Opinion sur le mariage pour leur couple
- Opinion sur l'union de fait pour leur couple

1. Histoire familiale

- Gestion de la conciliation par les parents de la répondante
- Division des tâches par les parents de la répondante
- Évaluation de ce système

1. Vision d'avenir

- Situation des jeunes femmes d'aujourd'hui par rapport à celle de leurs aînées (travail, famille, conciliation, etc.)
- Évaluation de la participation des hommes qui sont parmi leurs pairs quant à la conciliation, etc.

Annexe 2

Profil de l'informatrice

Informatrice no : _____ Date de l'entretien: _____ Durée de l'entretien: _____
--

1. Description de l'informatrice

A. Coordonnées

prénom et nom	
âge	
quartier de résidence	
numéro de téléphone	

B. Travail

Si elle travaille en ce moment...

Quel est le poste occupé?	
Est-ce à temps plein ou partiel?	
Elle est en poste depuis quand?	
Elle prévoit travailler à ce poste jusqu'à quand?	

Si elle ne travaille pas en ce moment, quelle est la raison?

2. Description du copain/conjoint

prénom	
âge	
occupation	
durée de la relation	
cohabitation	

3. Description de la famille

A. Résidence

lieu de résidence enfance	
lieu de résidence adolescence	

B. Fratrie

soeur ou frère	demi-	âge	situation maritale	enfants (nb et âge)

C. Parents

Statut matrimonial des parents:

() en union libre ensemble () en union libre séparément () mariés
() séparés () divorcés () veuf(ve)

	mère	père
âge		
occupation		
scolarité		
lieu d'origine		

Annexe 3

Voici un tableau soutenant la section de texte portant sur les différences entre les revenus des hommes et des femmes relativement à leur âge.

Distribution de l'incidence des faibles revenus, selon l'âge et le sexe 1989-90		
Distribution des emplois		
Âge et sexe	Faibles revenus	Salaire supérieur à 5\$/heure
Jeunes hommes 16 à 24 ans	1 094 773 31,6%	2 369 805 68,4%
Jeunes femmes 16 à 24 ans	1 354 219 42,2%	1 857 467 57,8%
Ensemble des jeunes 16 à 24 ans	2 448 992 36,7%	4 227 272 63,3%
Ensemble de la population	3 885 662 19,2%	16 343 286 80,8%

Source: Enquête sur l'activité, Statistique Canada, citée par Diane-Gabrielle Tremblay (1995: 60)

Annexe 4

Voici les prénoms fictifs attribués aux répondantes:

Entrevue 1: Maryse

Entrevue 2: Élizabeth

Entrevue 3: Catherine

Entrevue 4: France

Entrevue 5: Virginie

Entrevue 6: Julie

Entrevue 7: Annabelle

Entrevue 8: Josée

Annexe 5

Nombre d'enfants désirés par jeune femme interrogée

	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
Entrevue 1		X		
Entrevue 2			X	X
Entrevue 3		X		
Entrevue 4		X	X	
Entrevue 5	X	X		
Entrevue 6		X		
Entrevue 7		X		
Entrevue 8			X	X
TOTAL	1	6	3	2

Note: lorsque plusieurs X sont indiqués pour une répondante, c'est que celle-ci a indiqué une incertitude entre ces choix.